



Institut le Val Mandé

PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION 2017

INSTITUT LE VAL MANDÉ - ÉTABLISSEMENT PUBLIC MÉDICO-SOCIAL

SOMMAIRE

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

Direction Générale	4
Direction de la Qualité	9
Direction du Patrimoine	11
Direction des Ressources Humaines	16
Direction des Affaires Financières	20
Direction de l'Offre de Soins et du Service de la Relation à l'Usager	24

DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

PÔLE ENFANTS

Institut Médico-Éducatif T'KITOI	27
Institut Médico-Éducatif Le Val d'Essonne	31
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile Le Val d'Essonne	34

PÔLE PROXIMITÉ

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	36
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	38
Dispositif DV 14-25	41
Espace Loisirs	44

PÔLE ADULTES

Maison d'Accueil Spécialisée	47
Foyer de Jour	49
Foyer d'Accueil Médicalisé - Foyer de Vie	52

PÔLE PROFESSIONNEL

ESAT Trait-d'Union	55
Foyer d'Hébergement	58

GLOSSAIRE	61
------------------	-----------

DIRECTION GÉNÉRALE



DIRECTEUR GÉNÉRAL
DOMINIQUE PERRIOT

INTRODUCTION

Sous l'impulsion de son Directeur Général, M. Perriot, la Direction Générale coordonne l'ensemble des projets de l'Institut.

En 2017, l'organisation de la direction générale a été modifiée par l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe, Mme Oumou Goloko (photo)



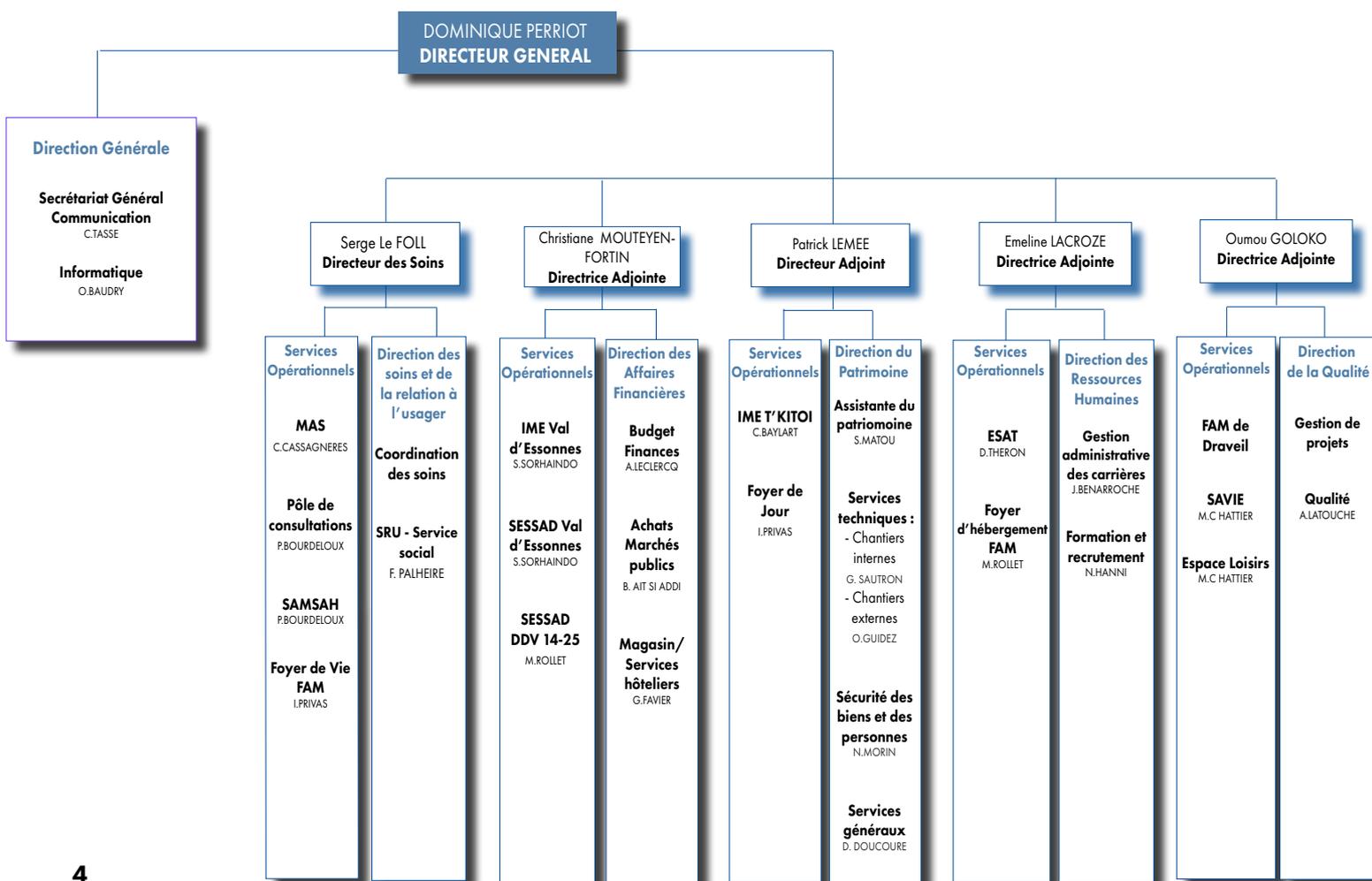
Ce recrutement s'est inscrit dans une volonté, d'une part de mieux répartir les services opérationnels et notamment de prendre en compte le futur foyer d'accueil médicalisé qui sera construit à Draveil mais aussi, d'autre part de doter l'Institut d'une direction de la Qualité, permettant de répondre aux exigences de nos autorités de tutelle et d'accompagner les services dans une démarche constante.

Ce cinquième poste de directeur adjoint était vacant depuis quelques années.

Si Mme Goloko est une jeune directrice puisque sortant de l'Ecole des Hautes Etudes de la Santé Publique –EHESP, elle affiche une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine de la conduite de projets « performance et qualité » aussi bien dans le secteur industriel que dans celui de la santé.

Elle est donc en charge de la Direction de la Qualité mais aussi des deux SAVS – service d'accompagnement à la vie sociale – et du futur Foyer d'Accueil Médicalisé de Draveil.

ORGANIGRAMME Septembre 2017



Ainsi la Direction Générale est-elle appelée à gérer et à intervenir dans des domaines très divers qui répondent à une activité permanente de l'Institut et de ses services, mais aussi à une vie institutionnelle très ouverte vers l'extérieur.

UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2017 PERMET D'ILLUSTRER LA POLYVALENCE DE SES MISSIONS.

JANVIER 2017

C'est en janvier que s'est, bien entendu, tenue la traditionnelle **cérémonie des vœux de l'Institut**. Traditionnelle par la date mais moins dans la forme puisque les invités se sont réunis au self de l'Institut, la grande salle « Picadilly » étant occupée par les ateliers délocalisés des travailleurs de l'ESAT pendant les travaux de rénovation.

Fin janvier, un an après l'attribution du projet à l'Institut, un **jury** composé d'hommes de l'art mais aussi de représentants du département de l'Essonne et de la ville de Draveil s'est réuni pour désigner parmi les 5 concurrents retenus le **cabinet d'architectes** qui sera en charge de la construction du foyer.



Esquisse du projet



Vue d'ensemble

FÉVRIER 2017

Le projet d'établissement 2014-2019 prévoyait l'établissement d'un schéma directeur de notre système d'information. Pour ce faire, la première étape était celle d'un diagnostic. Au terme de plusieurs auditions auprès d'un panel restreint d'utilisateurs des systèmes d'information visant à donner une vision la plus diversifiée possible avec un nombre limité de personnes sollicitées, le Groupement Social de Moyens

« Ressourcial » nous a proposé un « **diagnostic flash** » de **notre système d'information**.

Ce travail constitue une étape importante dans la construction du schéma directeur du système d'information et la définition d'une feuille de route précise des projets. Tout ce travail reflète l'ampleur prise aujourd'hui par les systèmes d'information et la nécessité d'une gestion efficace des données.

MARS 2017

Plusieurs réunions ou rencontres importantes ont marqué ce mois de printemps : la présentation de l'Avant-Projet Sommaire du rez-de-chaussée de la Maison d'Accueil Spécialisée dans le cadre d'une refondation totale, une première réunion avec la direction du groupement des Hôpitaux Henri Mondor pour les négociations concernant la reprise d'une partie du personnel de l'Hôpital Joffre-Dupuytren au Foyer d'Accueil Médicalisé de Draveil, le lancement du Conseil Territorial de Santé pour le Val de Marne, instance de dialogue créée par la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) et enfin, une conférence sur le thème « Autisme et emploi » organisée par la Ville de Saint Mandé

AVRIL 2017

Comme toutes les 6 semaines environ, l'Institut a participé à la Maison Départementale pour les Personnes handicapées (MDPH) à la « **Commission des situations Critiques** » commission chargée de l'appréciation des dossiers et de la recherche en urgence d'une solution de prise en charge adaptée, avec saisine de l'ARS pour les cas non résolus. L'instauration de ces commissions fait suite au problème posé par les ruptures de parcours débouchant sur un départ en Belgique. Cela a nécessité que soient « identifiées et prises en comptes les « situations critiques », qui se reconnaissent au cumul de deux caractéristiques : la complexité de la prise en charge (qui est à l'origine de retours en famille non souhaités, d'exclusions ou de refus d'établissement) et la nécessité de préserver l'intégrité et de la sécurité de la personne et/ou de sa famille ». A l'issue de ces commissions, l'Institut peut être sollicité pour l'intégration d'un nouvel usager ou pour l'accomplissement d'une période d'évaluation dans un service donné.

MAI 2017

Alors que les élections nationales ont permis d'élire un nouveau Président de la République et de nouveaux députés, les usagers et les familles de l'Institut sont appelés eux aussi aux urnes pour élire leurs représentants au **Conseil de la Vie Sociale**. Ainsi, le 17 mai, de nouveaux représentants des usagers et des familles ont-ils été élus parmi leurs pairs, au cours d'une journée « citoyenne » à laquelle de nombreux agents des services fonctionnels ont participé, tenant les urnes, assurant avec les usagers le dépouillement service par service. (photo). Ces élections sont organisées tous les 3 ans conformément à ce que stipule le Code de l'Action Sociale et des Familles.



JUIN 2017

Comme évoqué plus loin dans les pages consacrées à l'ESAT Trait-d'Union, ce chaud mois de juin a vu se concrétiser les travaux de rénovation du bâtiment historique de l'Institut, désormais baptisé « Espace Alphonse Péphau » et de nombreux invités étaient réunis pour inaugurer ces nouveaux locaux. Parmi eux, un invité tout particulier : **M. Marc de Beaupuy de Genis, petit-fils d'Alphonse Pephau**. Rappelons qu'Alphonse Péphau fut le fondateur de l'Ecole Louis Braille en 1883. Autour de M. de Beaupuy de Génis, ses petits et arrière-petits-enfants et neveux, fiers que l'Institut honore la mémoire du fondateur de l'Institut. Ce moment d'émotion nous apparaît aujourd'hui d'autant plus fort que nous avons appris en janvier 2018 le décès de M. Marc de Beaupuy de Genis dans sa 95^{ème} année.



Dévoilement de la plaque par M. Marc de Beaupuy de Genis et Mme Jeanvoine

La Fondation du Patrimoine était également présente puisqu'ayant organisé, avec l'Institut, une collecte de dons dans le cadre de la rénovation patrimoniale du bâtiment inscrit dans la base Mérimée du Ministère de la Culture.

JUILLET 2017

Juste avant que l'IME T'Kitoi ne ferme ses portes pour les vacances d'été, le passage de la **Commission municipale de sécurité** a validé la conformité des nouvelles installations sur le pavillon et la longère de Bérulle dans le cadre de l'extension de la capacité d'accueil.

Été 2017 : la ville de Saint Mandé a entrepris la rénovation de la voirie – chaussée et trottoirs – de la rue Mongenot pour en améliorer l'accessibilité. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs réunions préparatoires avec l'équipe de direction de l'Institut et ont nécessité des aménagements des trajets des agents mais surtout des usagers.

SEPTEMBRE 2017

Dans la continuité de la visite de juillet, c'est le 7 septembre que l'Agence Régionale de Santé – ARS – est venue à l'IME T'Kitoi pour la visite de conformité. Cette **visite de conformité** est obligatoire et a pour finalité de rendre effective une autorisation et de permettre la mise en service de l'équipement. Ainsi, avec un avis favorable de la Commission, l'IME T'Kitoi peut désormais accueillir 14 enfants et jeunes en plus portant à 59 la capacité totale d'accueil et voit son agrément étendu à la prise en charge de tout jeunes enfants à partir de 3 ans.

OCTOBRE 2017

Elu député en juin dernier, **M. Guillaume Gouffier-Cha** a souhaité rencontrer les professionnels et les usagers de l'Institut au cours d'une matinée de visite. Il a pu ainsi, en compagnie de sa suppléante et de son équipe, mieux appréhender le travail quotidien et la réalité de la prise en charge des enfants et adultes handicapés. Cette visite s'est terminée par d'un repas convivial servi, comme à l'accoutumée, par les travailleurs de l'ESAT affectés aux prestations hôtelières.



Avant cela, en début de mois, le **lancement de l'évaluation interne** a réuni comité de direction, responsables opérationnels et fonctionnels. Il s'agit d'initier une démarche collective qui permet de mieux comprendre un établissement ou service dans toute sa complexité et de concevoir des pistes de progrès, dans le souci d'améliorer les pratiques et la qualité des prestations au regard des besoins et attentes de l'utilisateur et de leurs proches.

NOVEMBRE 2017

Deux réunions importantes dans la vie de l'Institut se sont tenues ce mois de novembre : la Commission Médicale Institutionnelle qui réunit les médecins de l'Institut autour des questions d'actualité mais aussi le **Comité d'Éthique**.

Ce Comité poursuit ses travaux et après avoir travaillé sur la question de l'accompagnement à la fin de vie en établissement médico-social s'est penché sur la question du « **secret partagé** ». Le choix de ce sujet est lié, comme bien souvent à l'actualité législative et réglementaire, et en l'espèce, à la sortie du « décret 2016-994 du 20.07.2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel ».

A noter que le Comité d'Éthique s'est enrichi de la participation de deux membres du personnel soignant de l'Hôpital Interarmées Begin, dans le cadre du partenariat fort entre nos deux établissements.

C'est aussi, tout à la fin du mois, au terme de nombreux mois de négociation avec l'organisme vendeur – AP-HP Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - que l'Institut le Val Mandé est devenu propriétaire de la parcelle de 7 000 m² sur laquelle sera construit à Draveil le Foyer d'Accueil Médicalisé.

DÉCEMBRE 2017

L'année se termine sur des événements non moins importants mais plus festifs : les fêtes de Noël à l'Institut et dans les services : illuminations, sapins, musique, danse et bûches « pâtisseries maison » sont au programme.

Un moment de partage et de joies pour tous et aussi pour les bénévoles que la Direction de l'Institut a tenu à réunir le temps d'un repas. L'Institut peut, en effet, compter sur le concours fidèle et impliqué d'une vingtaine de **bénévoles** dont le rôle selon les services est d'accompagner des sorties, de proposer un temps de lecture ou d'activité.... Une aide précieuse qu'il convient de souligner !



BILAN 2017

- Déploiement à 80 % du Wifi dans l'Institut
- Lancement du diagnostic du système d'information (cf page 5)
- Travail sur l'homogénéité du parc réseau en switch CISCO
- Amélioration du système de sauvegarde des sites distants
- Audit des systèmes infrastructure et réseaux par prestataire extérieur

PERSPECTIVES 2018

- Changement du cœur de réseau
- Mise à jour des hyperviseurs
- Refonte du système de téléphonie
- Refonte du site internet et intranet

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le Plan d'Amélioration de la Qualité de la Direction Générale a fait l'objet de deux mises à jour au cours de l'année.

25 actions ont ainsi été clôturées parmi lesquelles :

- Plusieurs actions concernant l'audit du système informatique (voir supra)*
- La révision de la signalétique (localisation des salles et des services)
- La campagne de communication sur le Développement Durable*
- La réalisation et la diffusion de la Charte de Bienveillance *

**nombre de ces sujets sont repris dans l'activité des services, montrant bien la transversalité du travail de la Direction Générale et du service Communication*

DIRECTION DE LA QUALITE



DIRECTRICE ADJOINTE
OUMOU GOLOKO



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Au 1er janvier 2017, une direction de la qualité, composée d'une directrice et d'une chargée de la qualité, a été réinstaurée à l'Institut.

Sa mission consiste à organiser, mettre en œuvre et suivre, en fonction des textes réglementaires et des besoins de la direction et des services, la démarche qualité et la gestion des risques. Elle apporte un soutien méthodologique, organisationnel et rédactionnel en matière de gestion de projets (projets de service, certification ISO 9001, appel à projets...).

Elle pilote les évaluations internes et externes.

● RÉCAPITULATIF SYNTHÉTIQUE ET CHIFFRÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX MISSIONS

En 2017, la direction de la qualité a coordonné 3 projets de service (SESSAD DDV, IME T'KITOI et FAM-Foyer de Vie).

Elle a accompagné l'ESAT dans sa démarche pour le maintien de sa certification ISO 9001, validé lors de l'audit de surveillance des 28 et 29 juin. La direction de la qualité et l'ESAT ont également amorcé ensemble le passage de la version V2008 à la version V2015 de la norme ISO 9001. La directrice de la qualité, la chargée de la qualité et la responsable de l'ESAT ont bénéficié à ce titre d'une formation à la norme ISO9001 2015.

La dynamique de suivi des Plans d'Amélioration de la Qualité a été maintenue, avec un rythme de 3 mises à jour par service et par an.

● EVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Cette année, la direction de la qualité a lancé la démarche d'évaluation interne de l'établissement. Afin de faciliter sa réalisation pour l'ensemble des services, l'Institut a acquis un logiciel de gestion de la qualité (cf focus)

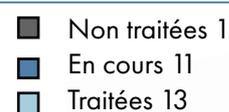
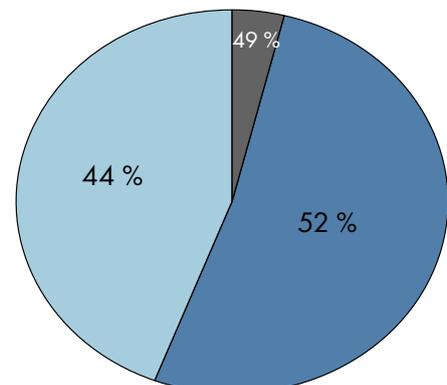
Au niveau de la gestion des événements indésirables, une procédure et un tableau de suivi ont été mis en place.

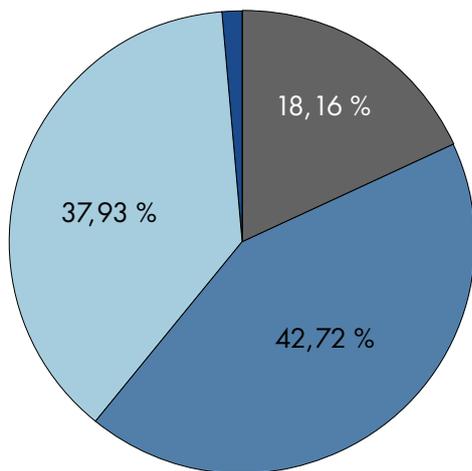


PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2017, la direction de la qualité a clôturé 11 actions concernant :

- **La coordination** des projets de services et la réalisation de leurs synthèses
- **L'accompagnement** à la démarche de certification ISO 9001 de l'ESAT
- **La réalisation** de l'enquête ANAP
- **Le lancement** de l'évaluation interne (communication, référentiels)
- **La mise en place** de procédures (gestion des événements indésirables, gestion des outils de la loi 2002-2)





Au niveau de l'établissement, ce sont 539 actions qui ont été clôturées en 2017 pour l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels. Certaines actions, ayant plusieurs sources, se retrouvent à plusieurs reprises dans les PAQ.

■ Non traitées	258
■ En cours	607
■ Traitées	539
■ Annulées	17

PERSPECTIVES 2018

3 actions seront prioritaires en 2018 :

- La réalisation de l'évaluation interne pour l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels ;
- La certification de l'ESAT sous la version ISO 9001 : 2015 ;
- La réalisation des projets de services de l'IME Val d'Essonne, du SAVS Espace Loisirs et de la Maison d'Accueil Spécialisée.

En 2018, la direction de la qualité poursuivra le déploiement du logiciel de la qualité et apportera son appui aux services dans le suivi de leur PAQ et dans la réalisation de leur évaluation interne.

Elle accompagnera l'ESAT pour le renouvellement de sa certification ISO 9001 sous la version V 2015, notamment pour la mise en place de cartes d'identité des processus et la réalisation de la cartographie des risques usagers de l'ESAT.

La direction de la qualité devra également initier la mise en place d'indicateurs d'accompagnement dans les services.

FOCUS

En 2017, l'Institut s'est doté d'un logiciel de gestion et de management de la qualité « AGEVAL » visant à optimiser la démarche d'amélioration continue. Il se compose de différents modules dont l'évaluation interne et les plans d'actions (PAQ). Cet outil permet ainsi aux acteurs de l'évaluation interne de réaliser simultanément et de manière interactive :

- L'évaluation interne à partir d'un référentiel spécifique à leur service ;
- La mise à jour du PAQ et le rapport d'évaluation automatiquement.

Le logiciel propose également un module « Enquêtes » visant à réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des familles avec une analyse statistique automatique par graphique des résultats obtenus et d'un module « Gestion documentaire ».

Les autres modules de ce logiciel (Gestion des risques, Evènements indésirables) seront ouverts au fur et à mesure de l'évolution des projets de l'Institut.

L'accès à la plateforme nécessite uniquement de disposer d'un identifiant et d'un code d'accès disponible auprès de la direction de la qualité.



DIRECTION DU PATRIMOINE



DIRECTEUR ADJOINT
PATRICK LEMÉE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La Direction du Patrimoine a en responsabilité les services techniques, les services généraux, la sécurité des biens et des personnes, la gestion des risques et le suivi des opérations de travaux.

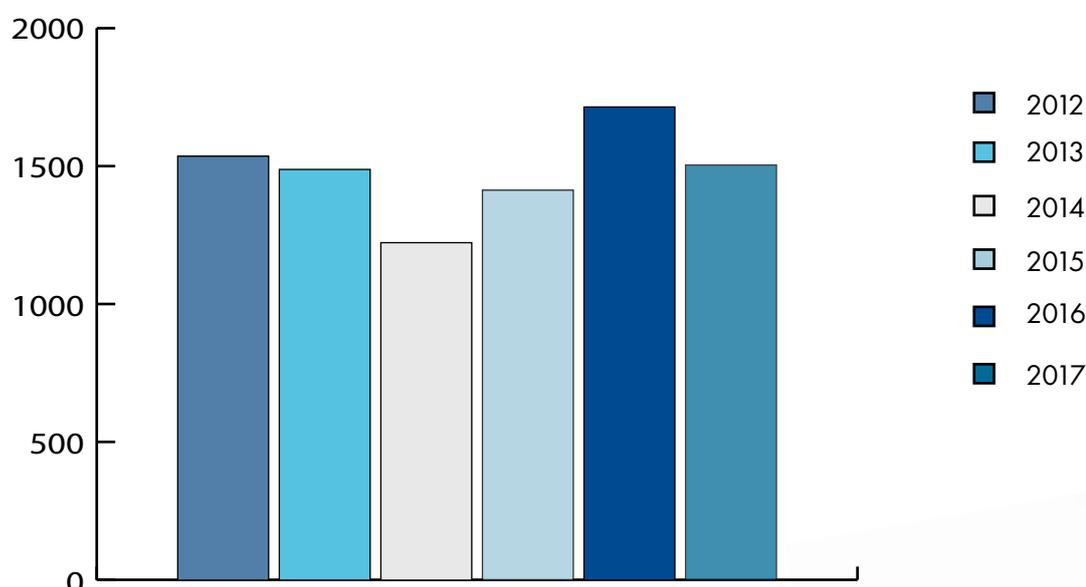
● CONTINUITÉ DES FORMATIONS ET EXERCICES EFFECTUÉS (PAR NOMBRE D'AGENTS) PAR LE RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Exercice d'évacuation des locaux	265	270	170	166	103	222 *
Manipulation extincteur	170	191	158	106	82	* Exercice globalisé en 2017

Par ailleurs 6 exercices spécifiques à l'évacuation par bâtiment ont été organisés impliquant l'ensemble du personnel présent : MAS, FAM, FV, TKITOI dont un spécifique pour les pavillons Bérulle, Gite Relais et deux à l'IME de Corbeil.

● INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES TOUS CORPS D'ÉTAT (PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, PEINTURE, SERRURERIE, MENUISERIE, ESPACES VERTS, INTERVENTIONS POLYVALENTES)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	1536	1488	1223	1413	1714	1504



Chantiers réalisés par les services techniques et les services généraux :

- Rénovation de 8 chambres au Foyer d'Accueil Médicalisé et à la Maison d'Accueil Spécialisé ;
- Rénovation d'une salle de bain au Foyer d'Accueil Médicalisé et de trois autres à la Maison d'Accueil Spécialisé ;
- Réfection des accès à la rampe du self (luminaires, dispositif anti-chaueur).

Chantiers réalisés par des sociétés extérieures :

- Rénovation des circulations du 2er étage du Foyer d'Accueil Médicalisé ;
- Rénovation des sols des trois offices de la Maison d'Accueil Spécialisé.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le Plan d'Amélioration de la Qualité relatif au Patrimoine reprend les actions à mettre en place dans l'ensemble des secteurs qui lui sont rattachés.

Assurer la sécurité des biens et des personnes :

- La Commission Communale de Sécurité réunie le 11 septembre 2017 a émis un avis favorable à l'ouverture des deux pavillons Bérulle permettant l'extension d'activité de l'IME TKITOI ;
- La Commission Départementale de Sécurité réunie le 14 décembre 2014 a émis un avis favorable à l'ouverture du bâtiment Alphonse PEPHAU et à la poursuite de l'activité sur l'ensemble du site de l'ILVM ;
- La mise en place de la Gestion Technique de Bâtiment est opérationnelle depuis septembre 2017 et permet de piloter l'ensemble des installations sensibles de l'Institut (chaufferie, TGBT, CTA, etc ...)

Améliorer le confort des usagers :

- Afin de permettre l'extension de 14 places de la capacité actuelle de l'IME TKITOI la rénovation des deux pavillons inoccupés donnant sur la rue Bérulle a fait l'objet d'une réception en juin 2017.

Améliorer le confort des travailleurs :

- La rénovation de l'intégralité du bâtiment Alphonse PEPHAU a été réceptionnée en mai 2017.

Mettre en œuvre une politique de développement durable :

- La gestion des bio-déchets de la cuisine centrale et du self par le biais d'une société extérieure est en place depuis novembre 2017.

Mettre en œuvre la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 40 places à Draveil :

- Le programme de l'opération a été réalisé, le maître d'œuvre choisi et les études en sont au stade de l'APD.

Mettre en œuvre une politique de Démarche Qualité auprès des services opérationnels :

- Des rencontres (3 fois par an) sont organisées avec les responsables des services pour piloter les actions du Plan de Travaux annuel.

Améliorer la circulation des personnes :

- La deuxième tranche des actions de mises en accessibilité incluses dans le dossier AD'AP des sites de Saint-Mandé et Corbeil a été réalisée ;
- La signalétique extérieure permettant l'accès à l'ensemble des bâtiments et services de l'Institut a été réalisée.

Assurer une meilleure sécurisation des biens et des personnes :

- Poursuivre le rassemblement des centrales de sécurité incendie vers le Poste Central de Sécurité à l'occasion des différentes opérations de travaux en cours ;
- Réunir la Commission Communale de sécurité de Saint-Mandé périodique pour la salle polyvalente (dite Picadilly) ;
- Réunir la Commission Communale de Sécurité périodique pour l'IME de Corbeil.

Piloter les diverses opérations de travaux sur l'ensemble de l'Institut :

- Débuter l'opération de rénovation du rez-de-chaussée de la Maison d'Accueil Spécialisé en avril 2018 pour une durée prévisionnelle de dix mois ;
- Piloter dans sa partie architecturale la création du Foyer d'Accueil Médicalisé de Draveil :
 - Accompagner la maîtrise d'œuvre dans les études préalables à la construction du bâtiment (PRO/DCE/Permis de Construire) ;
 - Choisir les entreprises intervenantes ;
 - Accompagner les différentes phases opérationnelles du chantier.

Mettre en œuvre le Plan de Travaux 2018 :

- Poursuivre la rénovation des chambres et des salles de bain individuelles des résidents dans le cadre du plan pluriannuel de travaux sur l'ensemble des services ;
- Rénover la salle polyvalente Picadilly.

Poursuivre une politique de développement durable :

- Développer la gestion des bio-déchets au sein des services opérationnels ;
- Externaliser la prestation lingerie (tenues professionnelles, linge des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé et de la Maison d'Accueil Spécialisé) ;
- Poursuivre l'achat de véhicules électriques.

Poursuivre et développer une Démarche Qualité concrète au service des usagers au sein de la Direction du Patrimoine :

- Poursuivre les rencontres entre la Direction du Patrimoine et les services opérationnels pour assurer le suivi du Plan de Travaux annuel et d'une fiche de satisfaction.

Améliorer la circulation des personnes :

- Mettre en œuvre la dernière tranche des actions de mises en accessibilité incluses dans le dossier AD'AP des sites de Saint-Mandé et Corbeil ;
- Poursuivre la mise en place de la signalétique de l'Institut.





FOCUS

Deux rénovations importantes du Patrimoine de l'Institut réalisées en 2017

Les pavillons Bérulle

Les deux pavillons (une longère de plain-pied et un pavillon en R+2) donnant sur la rue de Bérulle ont fait l'objet d'une réhabilitation totale en 2017 et accueille depuis septembre une vingtaine d'enfants dont huit de trois à cinq ans. L'ensemble de ces équipements (cour extérieure, salles d'activité et de restauration, ameublement) ont été conçus en fonction des besoins spécifiques de ces nouveaux usagers. (voir photo ci-dessus)

Le bâtiment de l'Espace Alphonse PEPHAU

Le bâtiment historique de l'Institut de la fin du XIXème siècle a retrouvé tout son lustre après un chantier de réhabilitation d'une année et abrite désormais au dernier étage des studios et appartements pour les résidents du Foyer d'Hébergement et aux autres étages les activités de l'ESAT (salles de location, bureaux, ateliers). Au rez-de-chaussée bas, le SAVIE occupera ses nouveaux locaux début 2018. (voir photo page 14)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



DIRECTRICE ADJOINTE
EMELINE LACROZE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

L'année 2017 a été intense pour la DRH : dans un contexte particulier lié au départ de 3 gestionnaires (congé maternité et détachement) la DRH a maintenu le cap des projets déployés : poursuite de la mise en place du logiciel de gestion du temps, reclassement PPCR, recherche de partenariat logement... En lien avec la DAF, deux marchés ont été renouvelés : assurance statutaire et médecine du travail.

Compte tenu de cette forte actualité, une réorganisation de la répartition des domaines d'intervention a été mise en place (organigramme révisé en septembre 2017).

Par ailleurs, le PAQ de la DRH a été mis à jour à deux reprises : 10 actions ont ainsi été clôturées en 2017.

Perspectives 2018 : l'équipe sera à nouveau au complet à la fin du 1er semestre 2018, ce qui permettra au second semestre de se réengager sur les différentes actions programmées dans le PAQ.

● LES 4 TENDANCES FORTES RELEVÉES EN 2017 SUR LE SECTEUR DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET DES CARRIÈRES

Compte tenu de l'extension de l'IME TKITOI en septembre 2017, de l'installation des 3 places de FAM en juin 2017 et des 9 places du SAMSAH, le tableau des emplois atteint fin 2017 319,118 ETP soit une augmentation significative sur ces deux dernières années (299,32 ETP en 2016).

Cette hausse se traduit néanmoins très progressivement par une montée en charge à compter de septembre 2017 des recrutements et des effectifs. Les effets en année pleine seront mieux observés sur 2018.

● UNE STABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

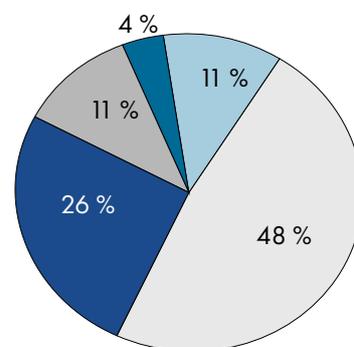
En comparant les effectifs au 31 décembre 2017 avec ceux du 31 décembre 2016 on peut noter une stabilité démographique à la fois dans la répartition Homme/ Femme (environ 28% d'hommes / 62% de femmes) ; les catégories socio-professionnelles (avec une légère diminution des personnels paramédicaux). La pyramide des âges est également stable avec une légère progression des professionnels entre 30 et 39 ans. En effet 4 départs en retraite en 2017 ont été enregistrés (nombre équivalent à 2016 et 2015).

● LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE TITULARISATION

Bien que l'établissement poursuive sa **politique de titularisation**, le nombre de personnels titulaires a légèrement baissé :

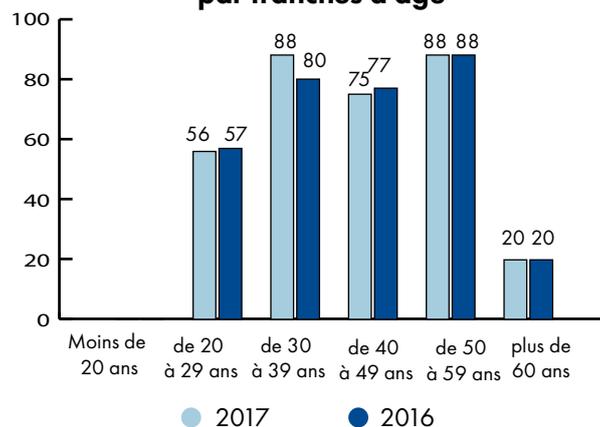
197 titulaires au 31/12/2017 pour 204 en 2016 et 196 en 2015. Ainsi 5 concours ont été organisés, 12 agents titularisés (17 en 2016, 13 en 2015) et 9 agents ont été stagiaires (13 en 2016, 11 en 2015). Cette baisse s'explique par l'accroissement des parcours de mobilité des fonctionnaires (détachement, disponibilité, mutation), liés à des projets géographiques ou d'évolution professionnelle. Par ailleurs, les nouveaux professionnels (recrutements liés aux différentes extensions) sont en très grande majorité des contractuels.

Catégories professionnelles



- Personnels socio-éducatifs
- Personnels administratifs
- Personnels techniques
- Personnels des services de soins
- Praticien Hospitalier

Répartition des agents par tranches d'âge



L'analyse des différents types de contrats est le reflet de cette tendance puisqu'on note une hausse : 107 sur l'année 2017 (92 en 2016, 109 en 2015).

Statuts	Nombre d'agents au 31 / 12 / 2017	%
Titulaires	197	60,24%
Contractuels	107	32,72%
Contrats Aidés	11	3,36%
Praticiens	12	3,67%
Total général	327	

● UNE BAISSÉ DE L'ABSENTÉISME MALGRÉ UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS D'ACCIDENTS DE TRAVAIL

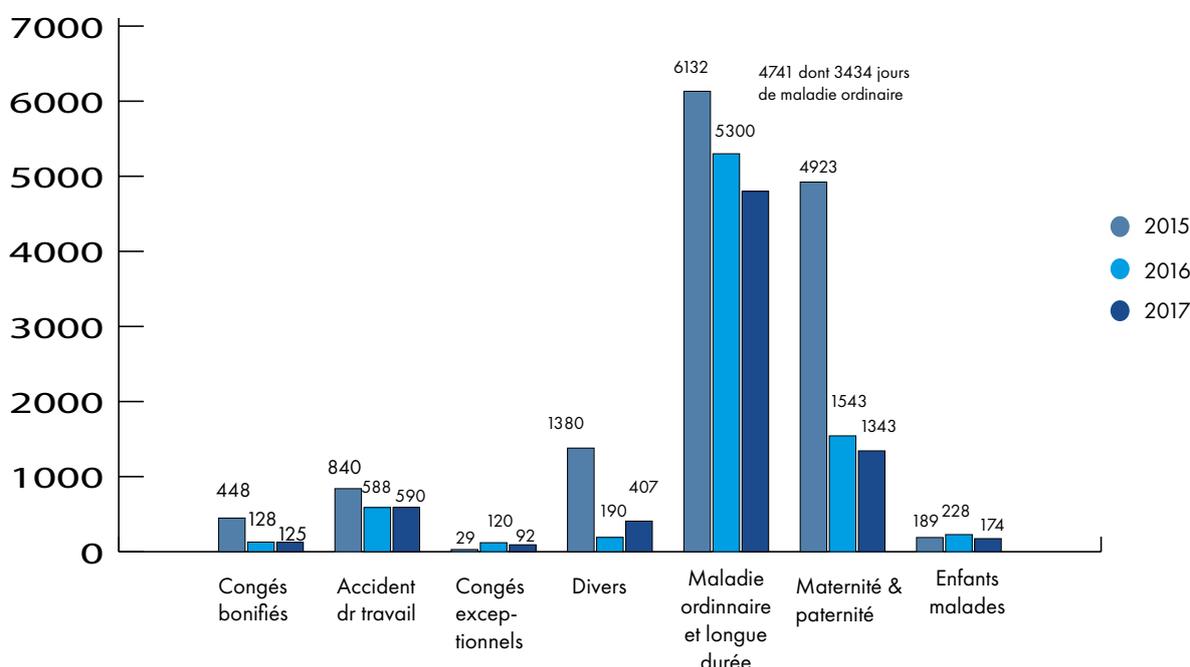
Accidents de travail : Après une très forte baisse du nombre de déclarations en 2016, 56 déclarations ont été enregistrées en 2017 (+32), ce qui correspond aux valeurs des années antérieures (58 en 2015 ; 66 en 2014).

Pour autant seulement 590 jours d'arrêts ont été enregistrés (588 en 2016, 840 en 2015), ce qui confirme dans la durée la forte baisse enregistrée en 2016.

De plus, 120 jours sont comptabilisés sur l'année 2017 alors qu'ils font suite à des AT/AS de 2016.

Maladie ordinaire : On note une nette **diminution de 371 jours d'absence en 2017**, soit 3434 jours contre 3805 jours en 2016 et 4 714 jours en 2015. La MAS, le FAM, les IME de Corbeil et TKITOI ainsi que les services généraux enregistrent les plus fortes baisses, néanmoins, le SAMSAH, le Foyer de jour, l'ESAT enregistrent une hausse de l'absentéisme, ce qui est souvent lié pour ces services à faible effectif à quelques situations individuelles isolées.

Évolution de l'absentéisme de 2015 à 2017 (exprimés en nombre de journées)



● UNE AUGMENTATION DE LA MASSE SALARIALE EN RAISON DES CRÉATIONS DE POSTES

Compte tenu de la baisse durable de l'absentéisme, la masse salariale hors créations de postes se stabilise. Ainsi la part consacrée aux remplacements qui était encore très forte en 2016 (826 138 contre 620 833€ en 2015) diminue pour se porter en 2017 à 783 720€, et en parallèle compte tenu des créations de postes, la part consacrée aux postes permanents augmente.

- **13 329 084** d'euros mandatés en 2017

Contre 13 081 484 € en 2016, 12 777 653€ en 2015 et 12 459 173 en 2014 [Source : suivi financier](#)

- 347 Bulletins de salaire mensuel en moyenne

Contre 358 en 2016, 350 en 2015 et 334 en 2014 [Source : Procédure Paie](#)

BILAN 2017

● RECRUTEMENT ET STAGE

La charte de recrutement a été actualisée en 2017 pour apporter des précisions sur les procédures de transmission des documents. La charte « Bienveillance » a été intégrée dans les procédures d'embauche et la DRH s'est attachée à vérifier que tous les personnels en poste avaient signé cette charte en 2017.

Le secteur recrutement formation a participé au comité de pilotage technique du **service civique** organisé par la DDCS de la Cohésion sociale du Val de Marne en faveur de la promotion du dispositif. Dans ce cadre, l'Institut a participé à un forum ou « service civique dating », ainsi qu'à une journée de rassemblement des volontaires avec la participation de 2 professionnelles et de volontaires de l'Institut.

Par ailleurs, 2 nouveaux volontaires à la MAS, 1 à l'IME Corbeil et 1 à la Direction générale ont été accueillis en 2017.

Sur 41 stagiaires accueillis (contre 52 en 2016 et 41 en 2015), 7 étaient des stagiaires rémunérés contre 9 en 2016 et 6 en 2015. Au total, l'établissement a reçu 288 demandes individuelles contre 294 en 2016. L'établissement a accueilli des stagiaires des écoles suivantes : IRTS Ile de France, INFA Nogent sur Marne, IFSI Saint Antoine, Université Paris Nanterre, Paris Bobigny, Faculté des métiers de l'Essonne, CHI de Meulan, ...

● FORMATION

54 formations individuelles ont été réalisées contre 36 en 2016 et 51 en 2015.

33 formations collectives (contre 49 en 2016 et 43 en 2015), une formation a été reportée, « Danse éveil corporel » faute de réponse dans les délais à notre mise en concurrence. Certaines formations vont être reconduites en 2018 : gestes et postures pour la MAS et le FAM, dans un objectif de formation de l'ensemble des équipes. Des actions sont pluriannuelles : aide à la communication adaptée et autisme. Une action de formation a particulièrement impacté un service, la MAS. Il s'agit de la formation « Accompagnement à l'optimisation de la réorganisation de la MAS », car elle a demandé une implication de tous les personnels, s'est inscrite dans la durée et a engendré des réorganisations structurelles.

8 conférences ont été organisées dont une qui n'était pas médicale, animée par les assistantes sociales qui avait pour thème : « Droit des usagers, la protection oui, mais dans quelle mesure ? ». Cette intervention a été très appréciée. Chaque année, il se sera proposé une conférence qui permettra de découvrir un thème autre que médical et répondra à un besoin des professionnels.

12 formations ponctuelles / colloques ont été recensées, beaucoup moins qu'en 2016 (21 départs). Certains services utilisent leur budget alloué, mais pas tous.

En 2018, la transmission des informations sur ce type de journée devra être soignée et ciblée.

11 départs via le plan régional ANFH ont permis de compléter le plan de formation sur des thématiques supplémentaires. Quelques inscriptions n'ont pas été honorées faute de places ou suite à des annulations de sessions.

9 professionnels ont passé des tests de niveau. 2 ont suivi une remise à niveau et 4 préparent une formation qualifiante dans le cadre d'un CFP. 3 bilans de compétences ont été réalisés.

● CHIFFRES DES DEMANDES ET DÉPARTS EN FORMATION

Montant des demandes : **732 145 €**

Budget : **160 000 €**

12 ponctuelles et 8 conférences médicales (28 en 2016)

33 collectives (43 en 2015)

11 départs vers le plan régional (21 en 2016)

4 CFP et 1 VAE (3 et 4 en 2016)

● ORGANISME DE FORMATION

En 2017, l'organisme de formation a dispensé **37 actions de formation** et a généré 15 265€ (20 187,44 € en 2016, 16 440 € en 2015).

PERSPECTIVES 2018

- Poursuivre l'accueil des services civiques et participer aux actions de promotion proposées par la DDCS de la Cohésion sociale du Val de Marne
- Diversifier le sourcing pour le recrutement de profils rares
- Suivre les projets d'accompagnement collectifs et individuels
- Maintenir le suivi des agents non qualifiés
- Poursuivre le partage de formations avec nos partenaires du Val de Marne
- Formaliser les procédures pour s'inscrire dans l'évaluation interne

FOCUS

Missions et statistiques de l'assistante sociale du personnel – par Karima Mamache

Rattachée à la DRH, l'assistante sociale du personnel, propose un lieu **d'Ecoute, Information, Orientation, Conseil et Accompagnement** et intervient sur différents domaines :

- **55%** des sollicitations concernent le maintien ou accès au logement / hébergement (dossier de logement social, dossier SNI, dossier Valophis, dossier SI-SIAO Insertion et Urgence, reconnaissance en procédure DALO (Droit Au Logement Opposable) ou DAHO (Droit A l'Hébergement Opposable), reconnaissance de l'insalubrité du logement;
- **15%** sur des problématiques de santé: invalidité, maladie, handicap...
- **10%** sur des problèmes financiers occasionnels ou chroniques
- **13%** difficultés administratives/ accès aux droits (déblocage de dossiers auprès d'administrations comme la MDPH, la CPAM, la CAF...).
- **7%** problèmes familiaux et conjugaux

42 journées de permanence ont été organisées en 2017 (dont 3 permanences sur Créteil et Corbeil) **permettant l'accompagnement de 47 agents sur 95 RDV en face à face + 16 entretiens téléphoniques et 11 RDV manqués non déprogrammés.**

En 2018, il est prévu d'organiser des sessions de sensibilisation sur la gestion budgétaire.

Missions et statistiques du Psychologue du Personnel

Cette mission n'ayant pu être assurée de juin à décembre 2017, aucune statistique pertinente ne peut être présentée cette année.

FIPHFP

Cette année le taux d'emploi légal déclaré au FIPHFP va atteindre 8.62% (dont 5.65% d'emploi direct). Le taux d'emploi légal en 2016 atteignait 8.19%.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES



DIRECTRICE ADJOINTE
CHRISTIANE MOUTEYEN-FORTIN



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

En 2017, il y a eu des mouvements de personnels dans le service, moins importants que l'année précédente. Une gestionnaire titulaire est arrivée en janvier en remplacement d'un départ en retraite et un nouvel acheteur public a pris ses fonctions au mois de mars. D'autre part, depuis octobre 2017, le service accueille un apprenti en alternance dans le domaine des marchés publics.

En revanche, le traitement du magasin, des stocks physiques et comptables, ainsi que le suivi de la restauration ont pâti de l'absence prolongée du responsable du service hôtelier et du magasin.

● BUDGET ET FINANCES

Conformément à la réglementation, le budget de l'établissement devra revêtir la forme d'un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) au moment du renouvellement du CPOM au 1er janvier 2020. Dans cette optique, une première formation a eu lieu au 1er semestre 2017 sur ce thème. Ainsi, à titre d'exercice et afin d'évaluer les conséquences du passage à l'EPRD pour l'établissement, nous avons effectué la présentation des comptes sous la forme d'un EPRD pour 2017, nous renouvellerons l'opération pour les exercices 2018 et 2019. D'ores et déjà, cet exercice s'avère être une aide dans la mise à jour du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Depuis le 1er janvier 2017, la dématérialisation de la facturation sur la plateforme CHORUS de la DGFIP est opérationnelle. Si le démarrage a été difficile, en fin d'année, de plus en plus de fournisseurs ont déposé leurs factures sur la plateforme. En revanche, peu de débiteurs ont été en mesure de recevoir nos factures sous forme dématérialisée, c'est en particulier le cas des départements. La dématérialisation des pièces comptables et des factures a aussi modifié les procédures de travail du service et plus largement des personnels amenés à réaliser des mandants, des titres et à effectuer des liquidations (DAF/DRH/ESAT).

L'Institut a participé à la deuxième étude nationale de coût du projet SERAFIN-PH avec le SESSAD DDV. Bien que les organismes gestionnaires aient fait remonter la difficulté de réaliser l'étude pendant les mois d'été, le calendrier 2017 a été inchangé par rapport à celui de 2016. La somme de travail nécessaire à l'étude est importante compte-tenu de l'état actuel de notre système d'information. Nous restons en attente d'un retour de ces deux études.

D'autre part, on peut noter qu'en 2017 nous avons été amenés à effectuer deux achats immobiliers chez le notaire avec les services de la paierie départementale et le secrétariat général, ce qui est relativement rare puisque le dernier achat de cette nature remontait à 2013.

● MAGASIN

Les marchés alimentaires et marchés d'incontinence ont été renouvelés en 2017.

Ces renouvellements ont entraîné des manipulations importantes dans le logiciel comptable afin de changer l'ensemble des codes produits, des conditionnements et unités de distribution.

D'autre part, l'absence prolongée du responsable du magasin s'est faite sentir. Ainsi, des retards ont été pris dans les objectifs de l'année, notamment en matière d'inventaire et de rotation de stocks.

● RÉGIES

L'équipe des régisseurs de la DAF a été remaniée. Il existe aujourd'hui deux régisseurs titulaires à la DAF et un suppléant qui se partagent la responsabilité des régies.

Des comptes Dépot de Fonds au Trésor ont été ouverts sur la majorité des régies afin d'en faciliter la gestion. L'utilisation de cartes bancaires sur les régies d'avance est possible et se généralise. Cependant, elle est limitée par l'encaisse de chacune des régies.

Il y a toujours 11 régies dans l'établissement. D'autre part, les régisseurs ont bénéficié de formations dispensées par la paierie.

● RECETTES

En 2017, le nombre de facturation de la contribution journalière aux usagers des foyers en lieu et place des départements s'est accru. Il en résulte une augmentation de 6,58% du nombre de titre émis. Cette augmentation devrait être encore plus importante en 2018. Nous remarquons que l'un des principaux bénéficiaires du CPOM avec la mise en place des dotations globales de financement se perd petit à petit avec le retour d'une facturation à la personne.

D'autre part, les mutuelles ne prenant plus en charge le forfait journalier à la MAS, il est maintenant directement facturé aux usagers.

	FH	FAM	FV	MAS
Contribution journalière	11	6	1	
Prix de journée	13	1	2	
Forfait journalier				39

● MARCHÉS

2017 a vu l'arrivée d'un nouvel acheteur au 1er mars qui a repris le Plan d'Action Achat (PAA) débuté en 2016 avec la cartographie des achats. Dans le cadre du PPA, l'ensemble des services prescripteurs ont été rencontrés pour des séances de remue-méninges. Des axes d'amélioration ont pu être identifiés et priorisés.

En 2017, il y a eu 48 marchés qui ont été soit renouvelés, soit attribués, soit en étude.

Après le constat et l'analyse des achats de l'Institut, le Plan d'Action Achats a commencé à être mis en œuvre sur différents dossiers achats et projets achats.

Par exemple :

- Dossier gestion des Biodéchets. Voir Focus en pièce jointe
- Renouvellement de l'ensemble des contrats Assurances (6 contrats)
- Renouvellement des marchés des denrées alimentaires
- Renouvellement du marché d'incontinence
- Renouvellement du marché des copieurs
- Renouvellement des marchés d'Energie
- Renouvellement du marché des produits d'entretiens
- Marché du matériel médicalisé qui a été réorganisé et planifié sur 5 ans
- Marché de l'entretien du linge plat, du linge des résidents et des tenues professionnelles
- Marché de voilage
- Étude du parc automobile
- Préparation du marché Bilan Carbone
- Établissement d'une communication sur les procédures achats/finances
- Début d'élaboration de cartographie des achats de l'Institut
- Étude et cartographie des achats informatiques et de téléphonie

	2016	2017	Evolution
Nombre de mandats	10 442	9 582	-8,24 %
Délai de paiement	19	16	-16,89 %
Nombres de titres	2 355	2 510	6,58 %
Délai de recouvrement	52	55	6,76 %
Nombre de contrats de maintenance	46	47	2,17 %
Nombre de conventions éducatives	27	28	3,70 %
Nombre de conventions paramédicales	6	8	33,33 %
Nombre de séjours éducatifs	14	9	-35,71 %
Nombre d'adhésions	21	21	0,00 %
Nombre d'abonnements	32	24	-25,00 %
Nombre de sinistres véhicules	3	2	-33,33 %
Nombre de produits suivis en stock Ateliers + magasin	641	648	1,09 %
Nombre de marchés	27	48	77,78 %
Nombre d'opération PPI clôturées (dont travaux)	2	1	-50,00 %

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le Plan d'Amélioration de la Qualité du service a été mis à jour 3 fois durant l'année 2017.

5 actions ont été clôturées :

- La mise en place d'une campagne de communication sur le développement durable (distribution d'un livret sur le développement durable de l'ILVM et affichage) ;
- L'élaboration du Plan d'Action Achat ;
- La gestion des archives ;
- Le passage à la dématérialisation CHORUS ;
- La procédure de gestion des incidents AGFA.

PERSPECTIVES 2018

- La mise à jour du PPI 2014/2019
- L'amélioration de la gestion des stocks du magasin avec mise à jour de la base de données des produits en stock et utilisation d'un nouvel outil
- La communication sur les nouvelles procédures d'achat de l'ILVM
- La dématérialisation des marchés et la mise en place de PES marché
- L'inventaire des biens immobilisés

Pourquoi attendre pour agir ?

COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?

Les ordures ménagères

Mettez de côté les ordures ménagères qui ne sont pas considérées comme des déchets alimentaires (*pots de yaourt en verre ou en plastique, emballages de fromage, canettes, bouteilles en verre ou en plastique, les bouchons et le papier*). Le verre est recyclable à l'infini !

Ce simple geste permet d'améliorer la qualité du tri et empêche le mélange des matières lors du traitement.



Réalisation : service communication ILVM - Manuela DA VBGA / © Freepik



Les déchets alimentaires

Faites le tri de vos déchets en pensant à séparer les déchets alimentaires (*légumes, épluchures, pain...*) des ordures ménagères.



Ne mélangez pas tout dans votre assiette, ce n'est pas utile !

Les déchets alimentaires sont par la suite transformés en **compost** !



FOCUS

Les biodéchets

Les bio déchets à l'ILVM sont composés des déchets alimentaires.

Tout organisme privé ou public qui produit plus de 10 tonnes de bio déchets et/ou 60 litres d'huiles alimentaires usagées par an, doit trier et valoriser ces déchets (arrêté du 12 juillet 2011). Entrée en application progressivement depuis 2012, la loi relative aux bio déchets s'est d'abord imposée aux très gros producteurs puis s'est étendue jusqu'au 1er janvier 2016. Elle prévoit notamment l'obligation de valoriser les déchets par le biais du compostage ou de la méthanisation afin de permettre le retour au sol et la production d'énergies renouvelables telles que le biogaz. Le non-respect de la réglementation en matière de tri à la source et de valorisation des bio déchets expose à des poursuites administratives et/ou pénales. Les peines pouvant atteindre 75.000 euros d'amende et deux ans d'emprisonnement.

Une étude qui a porté sur 15 jours montre que le tonnage annuel pour notre Institut est d'environ 25 tonnes (production d'environ 450 repas jour) pour le site de Saint-Mandé.

D'autre part, l'étude a porté plus largement sur la production de déchets à l'Institut, incluant notamment les déchets recyclables (le carton, le papier, le verre...). Des pistes de travail ont pu être explorées.

Après avoir envisager un traitement interne de nos bio déchets via l'installation d'un déshydrateur thermique, c'est finalement la solution d'une collecte collective incluant la tournée des cantines scolaires de Saint-Mandé qui a été retenue. Nous disposons à ce jour d'une convention avec l'Établissement Public Territorial Paris, Est, Marne et Bois en partenariat avec la société Moulinot.

Suite à une campagne de communication élaborée conjointement avec le service communication de l'ILVM, et suite aux formations dispensées en cuisine, à la plonge du self et aux agents des services généraux, le ramassage des bio déchets est opérationnel depuis novembre 2017. Le déploiement à l'ensemble des services opérationnels fait partie des objectifs 2018.

Pilotée par le service achat, cette action menée dans le champ du développement durable est le fruit d'un travail conjoint entre le Patrimoine, la Direction Générale, l'ESAT et Elior.

Pour aller plus loin : <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/biodechets>



DIRECTION DE L'OFFRE DE SOINS ET DU SERVICE DE LA RELATION A L'USAGER



DIRECTEUR ADJOINT
SERGE LE FOLL



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● LE DOSSIER UNIQUE DU VAL MANDÉ (DU-VM)

BILAN 2017

Durant l'année 2017, tous services ont pu être formés à l'utilisation du dossier informatisé.

Un premier blocage des semainiers des usagers a pu être effectué en fin d'année 2017 afin de réaliser un relevé des actes récurrents réalisés.

Durant la période d'été 2017, l'équipe du SAVS Espace Loisirs a reçu une formation et l'ensemble des dossiers « papier » des bénéficiaires ont été intégrés dans le DU-VM.

Le DU-VM contient à ce jour 942 dossiers dont 541 dossiers actifs.

PERSPECTIVES 2018

- Mettre les procédures à jour en respectant la trame retenue par le service qualité.
- Mettre en place une procédure d'inscription à la formation DU-VM pour les nouveaux arrivants.
- Créer la procédure de blocage des semainiers.
- Continuer les modifications des données concernant la Sécurité Sociale pour l'ensemble des dossiers des usagers afin que le Service de la Relation à l'Usager puisse en assurer le suivi.

● SERVICE DE LA RELATION À L'USAGER (SRU)

BILAN 2017

Depuis le 1er janvier 2017, une assistante médico-administrative est chargée du Service de la Relation à l'Usager. Son rôle est de seconder le directeur du service dans son organisation et la répartition du travail entre les gestionnaires et la vérification de l'application des décisions prises. Le service se compose donc désormais :

- d'un directeur adjoint
- d'une assistante médico-administrative
- de deux gestionnaires
- 6 assistantes de service social

Nous pouvons constater une augmentation des dossiers de candidature entre l'année 2016 (299 candidatures) et l'année 2017 (375 candidatures, + 25 %).

Sur l'ensemble des services, les Commissions d'Admission et d'Orientation ont admis 49 personnes.

Concernant les stages/accueils temporaires, nous pouvons comptabiliser 116 périodes sur l'ensemble des services de l'ILVM. La mise en place des archives « dossiers refus » est terminée.

Le Service de la Relation à l'Usager est formé sur le FALC (Facile A Lire et à Comprendre).

Les Assistantes de service social ont travaillé sur différentes thématiques concernant la personne de confiance, les directives anticipées, les différentes mesures de protection afin de mettre à disposition des professionnels des fiches d'information.

Conseil de la Vie Sociale

Après trois ans de mandature, les usagers et leurs proches ont été appelés à se prononcer afin de renouveler leurs représentants. Les élections ont été organisées en mai, par le SRU en lien avec la Direction Générale, pour l'ensemble des services (à l'exception de l'IME de Corbeil qui a organisé ses élections à la rentrée de septembre). L'implication de l'ensemble des équipes éducatives dans ce processus électoral s'est traduite par une participation massive des usagers, avec un nombre de candidats important et un taux de participation très élevé. L'ensemble des services est représenté par un titulaire et un suppléant. Le taux de participation des proches, comme pour les précédentes élections, est assez faible, malgré la campagne d'information réalisée et la possibilité offerte de voter aussi bien par correspondance qu'in situ. Il est à noter l'absence de candidature des familles du Foyer de Jour.

La caisse de solidarité

Sur l'année 2017, le nombre de bénéficiaires de la caisse solidarité est de 9, pour un montant total de 1 865€ répartis comme suit : 6394€ sous forme d'avance et 1226€ sous forme de subvention. 4 des bénéficiaires sont accompagnés par le SAMSAH, 4 par l'IME 91 et 1 par le SESSAD DDV.

A la fin de l'exercice 2017, le solde de la caisse de solidarité s'élève à 15 469,88€

PERSPECTIVES 2018

- Uniformiser l'ensemble des procédures.
- Mettre en route des fiches navettes afin de faciliter le renseignement des enquêtes statistiques.
- Prendre en main la nouvelle organisation concernant les archives des dossiers sur l'ensemble des services.
- Travailler sur les archives « dossiers usagers sortis ».
- Faire la mise en page des nouveaux dossiers de candidature.
- Mettre en place 2 enquêtes de satisfaction (1 à destination des professionnels concernant le service rendu par le SRU et l'autre sur la satisfaction des usagers et des représentants après la sortie des usagers).

FOCUS

Pour la première année, les assistantes de service social ont proposé une conférence afin d'informer les professionnels de l'Institut sur les mesures de protection des majeurs.

Cette conférence d'une heure trente préparée par l'ensemble des assistantes de service social a permis de sensibiliser les professionnels au contenu et aux modalités d'application des mesures de protections telles que : la tutelle, la curatelle simple, la curatelle renforcée, l'habilitation familiale.

Trois assistantes de service social ont animé la conférence avec une présentation théorique dans un premier temps puis un échange avec la salle dans un second temps.

● L'OFFRE DE SOIN

La principale action de la Direction des Soins, cette année 2017, a consisté à pérenniser les actions mises en œuvre les années précédentes et les renforcer pour certaines.

L'Institut s'est impliqué par l'intermédiaire de son directeur, le médecin coordinateur et le directeur en charge des soins dans la mise en œuvre du GHT Nord du Val de Marne en participant aux différentes rencontres de son comité de direction.

L'ensemble des consultations spécialisées ont été maintenues : Neurologie, médecine de rééducation physique, Ophtalmologie, soins dentaires et podologie. Une nouvelle consultation a été mise en place : un ORL intervient une journée par mois afin de réaliser les bilans prévus par la réglementation pour les enfants suivis dans les IME. Il intervient également auprès des autres usagers pour un diagnostic et une orientation en cas d'indication.

2017 a également été l'occasion de travailler à la mise en place pour 2018 d'une consultation de gynécologie pour les personnes les plus lourdement handicapées, et de neuro-pédiatrie pour les jeunes enfants de l'IME T'KITOI qui, depuis septembre, accueille des enfants à partir de 3 ans.

La commission médicale de l'Institut s'est réunie à trois reprises cette année. Parmi les sujets abordés nous pouvons mentionner :

- Informations sur le partenariat avec le GHT Nord Val de Marne ;
- Convention avec l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin : ophtalmologie et urgences ;
- Questions sur l'existence d'une problématique liée aux urgences psychiatriques : rappel des dispositifs ;
- Projets et extensions à venir SAMSAH, MAS, DDV et IME T'Kitoi : place des médecins et temps médical ;
- Questions sur la place du médecin dans l'évaluation interne et la démarche qualité ;
- Réflexion face au vieillissement des usagers : partenariats actuels et partenariats à développer ;
- Information de la volonté de mise en place du dispositif de réponse accompagnée pour tous et de l'implication de l'Institut ;
- Bilan des conférences médicales de l'année 2017 et organisation de celles de 2018.

Pour l'année 2018 les thèmes retenus pour les conférences médicales sont les suivants :

- Vieillesse et handicap (trisomie) ;
- Accompagnement à l'autonomie du jeune en situation de handicap (émancipation/contrainte) ;
- Autisme ;
- Psychose / schizophrénie ;
- Organisation en lien avec le secteur psychiatrique ;
- Médicaments psychotropes.



RESPONSABLE DE SERVICE
CATHERINE BAYLART



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

- En 2017, l'IME a accueilli 57 enfants de 3 à 22 ans (24 filles et 33 garçons) ; 51 habitent le Val de Marne, 3 à Paris, 2 en Seine Saint Denis et 1 dans l'Essonne. Le domicile est familial pour 55 d'entre eux, 2 enfants sont en famille d'accueil
- 29 % ont moins de 10 ans, 29% ont entre 11 et 15 ans et 42% ont entre 16 et 22 ans (dont 12% en aménagement Creton).
- Au 31 décembre 2017, le nombre d'enfants de 3 à 5 ans était de 6 pour une capacité de 8 : 57 enfants étaient donc accueillis.

Les jeunes accueillis à l'IME présentent tous plusieurs pathologies associées :

- 73 % des jeunes présentent un Trouble du Spectre Autistique (TSA);
- 21% présentent trisomie et aberration chromosomique ;
- 12% présentent une pathologie génétique connue ;
- 9% présentent une psychose infantile ;
- 1.5% ont eu des accidents périnataux en pathologie principale
- 9% ont un traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale).
- 24% souffrent d'autres pathologies ;
- 4.5% des jeunes présentent une pathologie inconnue.

Tous montrent un cumul de plusieurs déficiences :

- 100% d'entre eux présentent une déficience intellectuelle de moyenne à grave 48.5% ont des troubles de conduite et du comportement qui sont liés à leur pathologie autistique.
- Seuls 8% ne présentent pas de troubles du langage.
 - 54% ont un trouble du langage de gravité moyenne à grave (dysarthrie) et
 - 38% des jeunes sont sans langage.

Les autres déficiences présentes sont visuelles (6%), motrices (10%) ainsi que des déficiences du psychisme (7%)

41% présentent un pluri handicap et une déficience intellectuelle.

L'IME accueille de plus en plus de jeunes souffrant des TSA comme pathologie principale alors que le pluri handicap est en baisse

Depuis 2013, les troubles de la conduite et du comportement ont triplé impliquant une modification du mode d'accompagnement.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

L'IME a réalisé 9617 journées sur les 8 664 prévisionnelles soit un taux de 111.00%.

10 jeunes ont effectué un stage de 3 semaines à l'IME : 9 ont été admis.

8 jeunes ont quitté l'IME : 1 déménagement hors secteur et 7 orientations adulte (Foyer de Vie, Foyer de Jour, MAS).

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement collectif : 30 activités qui se regroupent autour de différents thèmes :

- l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne : 57% des activités sont dédiées au repérage dans le temps, dans l'espace et aux déplacements, 25% à la gestion de l'hygiène et 14% à celle des repas.
- les interactions sociales et la socialisation des jeunes par la relation avec ses pairs (55%), la communication (25%) et l'activité physique (15%)
 - 20 ateliers sont co-animés par l'équipe pluridisciplinaire : éducateurs, rééducateurs et enseignants. Des activités à visée plus sportive sont proposées
 - 2 groupes de parole pour 10 jeunes (38 séances / an) sont animés par le médecin psychiatre et une psychologue,
 - 15 jeunes sont pris en charge en arthérapie
- 25 jeunes se rendent régulièrement au self pour travailler leur autonomie
- 9 activités relèvent d'un partenariat extérieur (Médiathèque, ludothèque, marionnettes,) ou d'une convention : équithérapie, théâtre, vélo adapté et 41 sorties ont été programmées et réalisées à l'extérieur (Zoo de Vincennes, Baby land, Jardin d'Acclimatation,..)

L'accompagnement individuel

- Activités essentiellement rééducatives, médicales et thérapeutiques et éducatives
- Le soin somatique et l'éducation à la santé (brossage des dents, ..) représentent 18% des actes les soins psychiques, 22%, les prises en charges rééducatives 54%, 6% étant dédiés aux activités physiques.

On comptabilise 5900 séances :

- kinésithérapie (16 enfants / 625 séances),
- psychomotricité (49 jeunes / 1730 séances),
- orthophonie (31 enfants / 1040 séances)
- ergothérapie (39 enfants / 1325 séances),
- soutien psychologique (35 enfants/ 1181 séances).

Le médecin psychiatre valide la faisabilité des sorties selon la pathologie du jeune, la cohérence des activités rééducatives et réalise une évaluation annuelle pour tous les enfants de l'IME.

Cet encadrement médical est complété par des consultations orthopédiques. Les infirmières interviennent auprès de tous les jeunes et sont en relation avec les familles.

- La scolarisation : 26 jeunes bénéficient d'une scolarité adaptée au sein de l'Unité d'Enseignement. Ces temps pédagogiques sont répartis en 3 thèmes essentiels : la capacité d'apprentissage (36%), la réalisation correcte d'une tâche (31%) et la posture d'élève (33%). Parallèlement, des temps pédagogiques sont réalisés sur 3 pôles permettant ainsi à 22 jeunes de bénéficier d'un encadrement pédagogique et éducatif simultané. Cela est également fait sur le pôle des Explorateurs (pôle des 3-5 ans).
- Le Travail social s'est encore élargi et l'orientation a pris un véritable essor :
 - 35 ateliers « orientation » ont eu lieu afin de préparer au mieux les jeunes (simulations d'entretiens).
 - 15 stages en structure pour 9 jeunes, certains en faisant plusieurs
 - 75 rendez-vous familles ont permis de constituer 31 dossiers MDPH en vue de l'orientation,
 - 25 visites de structures (Foyer de vie, foyer de jour, Esat, Impro, Section d'Adaptation Spécialisée) ont été organisées avec les jeunes ou/et ou les familles
- L'accompagnement des familles : 22 familles ont participé à des groupes de parole animés par le médecin psychiatre et une psychologue lors des samedis d'ouverture (10/an). Ces échanges durent 1h30 pour une audience de 8 familles en moyenne.
- Les partenariats avec les écoles de formation : 10 stagiaires de différentes écoles ont été accueillis (kinésithérapeute-psychologue-psychomotricien-éducateurs).

Relation avec la MDPH : La responsable de service est membre suppléant de la CDAPH

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. La réorganisation totale des locaux correspond dorénavant au parcours de l'enfant : la longère pour les plus petits qui, grandissant, iront au 1^{er} puis au 2^{ème} étage du pavillon. Changeant de cour, ils seront accueillis dans le bâtiment central au RDC puis, adolescents, au 1^{er} étage. Le travail d'orientation vers une structure adulte se poursuivra au dernier étage.
2. 10 nouveaux professionnels ont été recrutés en regard des 14 places supplémentaires : 2 Educateurs jeunes Enfants, 3 Aides Médico-psychologiques, 3 Auxiliaires de puériculture, 1 ergothérapeute, 1 psychomotricien, 0.4 psychologue
3. Le nombre des circuits de taxis est passé de 9 à 12, un nouvel accompagnement a été mis en place pour un jeune avec des troubles majeurs du comportement (accompagnement personnalisé en transport en commun). Un circuit est dédié au transport des petits de 3 à 5 ans.
4. 13 Commissions d'Admission et d'Orientation ont traité 169 dossiers. Ce nombre ne cesse d'augmenter : 154 dossiers en 2016 et 78 en 2013. 24 rendez-vous avec les familles ont suivi ces commissions.
5. Un samedi à thème sur les vacances adaptées et un autre sur le retour des questionnaires de satisfaction et la visite des nouveaux locaux
6. La trame du Projet Personnalisé a été remaniée afin que les objectifs soient communs à l'ensemble des professionnels et traduisent la pluridisciplinarité de l'accompagnement. Le recueil des souhaits du jeune a été formalisé par un temps dédié et un mode de communication alternatif adapté.



Une fois par mois les plus grands ont surveillé les travaux pour que tout soit prêt pour accueillir les petits....

BILAN 2017

1. Ouverture des nouveaux locaux le 17 septembre 2017. Les petits de 3 à 6 ans ont pris possession de la longère ainsi que les plus grands du pavillon.
2. Finalisation du projet de service 2016 – 2021 et présentation aux instances
3. Modification de l'organisation interne et réorganisation de tous les pôles permettant la cohérence du parcours du jeune sur les 3 bâtiments
4. Finalisation de la formation sur la prise en charge des enfants présentant des TSA

PERSPECTIVES 2018

1. Poursuite de la personnalisation de l'accompagnement et de l'appropriation des outils d'évaluation pour tous les enfants accueillis (enfants de 3 ans) ;
2. Poursuite du développement des réseaux et des partenariats ;
3. Mise en place d'un outil commun partagé avec les familles pour l'aide à la communication : classeur PECS et carnet de présentation ;
4. Développement des moments d'échange avec les écoles, proposition de temps partagé avec l'Education Nationale (inclusion partielle) ;
5. Développement de l'accès à la culture.

FOCUS

2017 : l'année « chamboule tout »

Depuis 2015, une réflexion a été menée avec les professionnels de l'IME pour proposer un projet architectural adapté à l'augmentation de l'activité de 14 places. Deux pôles sont venus compléter les 5 existants : les Explorateurs pour les 3 à 6 ans et les Aventuriers pour les 9 à 11 ans.

Les plus grands ont découvert leurs nouveaux pôles réaménagés et les nouveaux professionnels. Quant aux plus petits, dès l'accord de la visite de conformité, ils ont investi le nouvel espace qui leur est dédié.

Ce projet a progressivement mûri et évolué en deux ans impliquant tous les professionnels. Comme toute nouveauté, il faut être vigilant pour que la cohésion de l'équipe demeure et que ces espaces agrandis constituent toujours un seul et même IME.



Qui eux n'attendaient qu'une chose... Le Père Noël

 RESPONSABLE DE SERVICE
SONIA SORHAINDO-MORMAND

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

L'IME a accueilli 60 jeunes en 2017. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 11-12 ans (48,28%). 6,67% ont entre 6 et 8 ans, 26% ont entre 13 et 15 ans. Cette année l'IME accompagne 2 jeunes en aménagement Creton.

La majorité des jeunes présente un retard mental : 16,67% un retard profond, 26,67% un retard moyen et 10% un retard léger. Par ailleurs, 15% des jeunes présentent d'autres déficiences de l'intelligence. Cette année, une augmentation significative des jeunes ayant un déficit du langage et de la parole est notée : 13,33 % en 2017 (contre 5% l'an dernier).

L'IME accompagne toujours plus de jeunes présentant un trouble de l'autisme (25%). De plus, 21,67% sont porteurs de trisomies (contre 18,75% en 2016 ; soit 5 jeunes de plus).

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

L'IME Le Val d'Essonne a réalisé 9774 journées sur les 9975 prévues, soit 93,08% de l'activité théorique.

Le travail avec les familles s'est articulé autour de 13 rencontres avec les éducateurs (sur les groupes, en préparation et au retour des séjours éducatifs), auxquelles s'ajoutent les rendez-vous de signature du projet personnalisé (41 projets personnalisés ont été signés), les entretiens avec la psychologue et un éducateur (28 parents), les entretiens avec le médecin psychiatre (58 parents ont été rencontrés au moins une fois dans l'année) et les visites médicales pour chaque jeune (60 visites). Par ailleurs, dans le cadre du projet de vie de leur enfant, la responsable de service et/ou l'assistante de service social a rencontré 14 familles. L'assistante de service social a rencontré à l'IME une dizaine de familles pour des questions relatives à l'accès aux droits sociaux dont 4 dans le cadre d'un montage financier pour la mise en place de séjours adaptés.

L'assistante de service sociale a géré 66 dossiers de candidature dont 8 ont conduit à une admission.

7 dossiers de réorientation en SIPFPRO ont été adressés : 3 jeunes ont intégré leur nouvel établissement, 2 sont admissibles en attente d'une place, et les 2 autres attendent un premier rendez-vous.

Par ailleurs, 5 dossiers de réorientation en structure pour adulte (Foyer de vie et ESAT) ont été constitués et 2 usagers ont été admis. 2 autres sont présents à l'IME en aménagement Creton, 1 usager est retourné au domicile familial.

De plus, 3 dossiers d'orientation ont été faits pour cause de déménagement. Le travail de suite se poursuit pour ces 3 derniers jeunes qui sont sans solution actuellement.

L'accompagnement éducatif et pédagogique s'est articulé autour d'activités et de co-animations.

En classe, 57 jeunes ont été pris en charge pour les apprentissages des fondamentaux, la communication, l'éveil corporel menés avec la psychomotricienne, la socialisation et les repères dans l'environnement en co-animation avec deux éducatrices.

2 bénévoles de l'Association « Lire et faire lire » sont intervenus 3 fois dans les classes pour lire des albums de jeunes aux élèves.

D'une manière plus globale, ont été réalisés : 7 sorties à la médiathèque, 24 sorties à la ludothèque, 3 sorties au centre culturel municipal, 3 sorties au cinéma dans le cadre de « école et cinéma », 1 sortie cinéma offerte par la commune aux élèves des écoles et unités d'enseignement de Corbeil-Essonnes, 4 journées USEP autour d'une randonnée culturelle, un raid solidaire, le raid « main dans la main » et de l'athlétisme, 7 participations à des journées sportives : escalade, athlétisme et multisport. 14 jeunes ont obtenu l'attestation de compétence Piéton (APER).

D'autre part, 19 sorties ou manifestations ayant pour thématique les activités hebdomadaires ont été organisées : exposition de l'atelier photo « si j'étais... » ; le groupe « émotions » s'est rendu à la cinémathèque française pour l'exposition « Mômes et compagnie ».

Trois séjours éducatifs ont été organisés, offrant la possibilité d'évaluer et de travailler notamment l'autonomie dans la vie quotidienne :

- Le Pouliguen (6 jeunes de 8 à 11 ans)
- Guébriant, sur la découverte de la montagne en été (10 jeunes)
- Base de loisirs de Bois le roi (6 jeunes adolescents)

Elior a organisé une animation pâtisserie pour tous les usagers avec remise de diplômes en juillet, ainsi que le concours « tout chocolat » auquel une jeune a pu participer.

Les paramédicaux ont organisé un partage de connaissances auprès des éducateurs et des enseignantes. Des co-animations se sont mises en place pour des jeunes ne pouvant être reçus individuellement.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Dans le cadre de l'élaboration du projet de service, il est apparu que les emplois du temps proposés aux jeunes avec de nombreuses activités transversales (42 activités différentes), étaient de moins en moins adaptés à l'évolution du public. Les jeunes étaient peu présents pour être observés sur leur groupe.

Depuis septembre, le service expérimente une organisation s'adaptant mieux aux rythmes du jeune et à ses besoins. Les activités se déroulent majoritairement entre les jeunes et les éducateurs du groupe permettant aux autres professionnels une intervention plus directe. Il en ressort que les journées sont plus agréables et mieux adaptées pour les jeunes qui ont plus de temps pour avancer à leur rythme. De plus, les éducateurs les connaissent mieux.

L'orthophoniste a réalisé 9 bilans et a suivi 16 jeunes (en individuel ou en duo).

La psychomotricienne a réalisé 10 bilans et a suivi 14 jeunes (en individuel ou en groupe), utilisant entre autre les médiations eau (balnéothérapie) et danse (groupe Mots-Tricité).

Dans le cadre de la prévention, l'infirmière a mené des ateliers hebdomadaires autour de l'hygiène, du corps, de l'alimentation et de la vie affective et sexuelle. Dans le cadre du dépistage bucco-dentaire, elle a accompagné 6 jeunes pour les soins à l'hôpital Chenevier.

CVS

Les élections du CVS se sont déroulées le 23 septembre pour les parents et le 25 septembre pour les jeunes. Elles auront lieu à chaque rentrée pour tenir compte du départ des jeunes et des changements de groupe. En 2017, le CVS s'est réuni 4 fois.

Les mouvements du personnel

En juillet, il y a eu le départ d'une éducatrice spécialisée, de l'éducateur sportif, de la psychomotricienne, de l'infirmière. Tous les postes ont été pourvus à la rentrée.

À la suite du départ de l'orthophoniste en fin d'année, le poste n'a pas pu être pourvu.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

11 actions ont été clôturées, 22 actions sont en cours, et 8 restent à réaliser. Une majorité des actions prévues a été mise en œuvre.

Axes du projet de service :

- Mise en place d'outils de recueil des attentes et souhaits de l'utilisateur et de sa famille à l'admission et avant chaque réévaluation du projet personnalisé
- Organisation des activités recentrées sur les groupes pour apporter un accompagnement plus adapté aux besoins du jeune tout au long de la journée

Axes du CPOM 2015-2019 :

- Évaluer les usagers sur le groupe de la SIPP et aussi de la SEDIHA à la demande de partenaires (établissements spécialisés, CMP, EMA91)
- Réfléchir aux moyens de mobiliser les enfants et les jeunes à l'élaboration du prochain projet de service : une stagiaire psychologue a reçu 17 familles et 12 jeunes dans le cadre d'une enquête de satisfaction

Axes de l'évaluation interne et externe :

- Améliorer le cadre de vie des jeunes : signalétique des locaux améliorée par l'orthophoniste, achat de mobilier adapté aux petits
- Améliorer le système de fermeture du portillon
- Utiliser le DUVM : formation et amélioration de l'installation informatique.

Actions prioritaires

- Ouverture d'une classe externalisée
- Mise en place d'une organisation pérenne pour la rentrée de septembre 2018
- Présentation du Projet de service 2018-2022 au Conseil d'Administration d'avril.
- Recrutement d'un(e) orthophoniste.

Perspectives

- Travail autour de la communication adaptée à poursuivre
- Nouveaux recueils des souhaits de l'utilisateur à mettre en place (recueil n°1 sans aide ; recueil n°2 avec aide des pictogrammes, recueil n°3 avec pictogrammes)
- Rencontre des parents autour de sujets thématiques proches de leur quotidien dans l'éducation et le parcours de vie de leur enfant (communiquer de manière adaptée par les images, pictogrammes ou gestes ; apprendre à prendre soin de soi en mangeant mieux ; être autonome dans la gestion de son hygiène...)
- Poursuite du déploiement des actions en faveur du développement durable
- Accompagnement des jeunes selon leur groupe sur la vie affective et sexuelle

FOCUS**Danse en Jeu**

5 jeunes se sont inscrits dans le dispositif Danse en jeu proposé par l'Education nationale où le travail présenté allie les mots et le corps. La psychomotricienne et une enseignante de l'IME ont fait le choix d'utiliser la danse comme médiation corporelle, envisageant de mettre en jeu le corps pour améliorer des compétences visées dans le domaine pédagogique.

Une première étape de présentation face à d'autres classes du milieu ordinaire ainsi que d'autres établissements spécialisés a eu lieu et le 30 mai, les 4 jeunes de l'IME ont participé au Festival « Danse en Jeu », étape finale du dispositif.

Plus de deux cents écoles et unités d'enseignement ont participé mais seules 39 ont pu se représenter à la finale au théâtre de Saint-Michel sur Orge. Cela a été une grande fierté pour les jeunes d'avoir participé à un tel projet.



SESSAD LE VAL D'ESSONNES

Agrément : 10 places.



RESPONSABLE DE SERVICE
SONIA SORHAINDO-MORMAND



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

Le SESSAD Le Val d'Essonnes a réalisé 2 523 journées sur 2 100 les journées prévues soit 120 % de l'activité théorique.

Le SESSAD accompagne des enfants scolarisés afin de soutenir leur intégration scolaire avec un travail autour de la concentration, de la relation à l'autre, de la compréhension ou de l'appréhension de la motricité globale ou fine.

Un soutien aux familles est favorisé. Elles sont rencontrées dans le cadre de la signature des projets personnalisés (11 projets signés).

Chaque trimestre, les parents ont été accueillis le samedi matin au SESSAD pour aborder différents thèmes : les sanctions, l'orientation avec la participation d'une enseignante référente du secteur, la gestion du temps et le rythme de l'enfant (mettant en avant l'importance du sommeil), la gestion de la frustration (« poser un cadre et de s'y tenir »). Les parents de 5 enfants y participent régulièrement. En parallèle de ces rencontres, la psychologue a proposé un groupe d'expression pour les jeunes sur les mêmes sujets.

Ces moments sont pour les adultes comme pour les jeunes, l'occasion d'exprimer des difficultés rencontrées, d'obtenir des conseils et d'échanger sur leurs expériences auprès des autres.

La psychologue a rencontré les parents des 3 jeunes qu'elle a suivis, 1 fois par trimestre.

Tous ont été reçus lors de l'entretien annuel avec le médecin psychiatre.

L'assistante de service social est un repère pour les familles plus en difficulté dans la gestion de leurs droits, sans se suppléer au rôle des services sociaux de secteur. Elle a réalisé 7 entretiens auprès de 2 familles en particulier.

Dans le cadre de l'accompagnement social et d'orientation auprès de l'utilisateur, l'assistante de service sociale a géré :

- 36 dossiers de candidature dont 2 ont conduit à une évaluation. 1 dossier a abouti à une admission.
- 1 dossier de réorientation en IME a abouti.
- 2 dossiers ont été adressés en SESSAD pour adolescents et sont en cours d'étude.
- 1 évaluation de 3 mois, sans admission définitive, le jeune ayant besoin d'un étayage autre que celui du SESSAD.

L'accompagnement éducatif s'est articulé autour de prises en charge :

- individuelle pour aider à une meilleure mise en place de l'organisation en classe, pour la relation parent/enfant et la place de l'enfant au sein de la famille.
- collective : 8 séances d'atelier cuisine, 10 séances d'équithérapie, 8 séances à la ferme, 1 sortie à la médiathèque, 1 sortie en forêt, 1 sortie au théâtre, 1 sortie à la verrerie d'art contemporain et 26 séances de jeux éducatifs.
- en co-animation, 26 séances de travail sur les habiletés sociales menée par la psychomotricienne et l'orthophoniste, 3 séances d'apprentissage du vélo par une éducatrice et la psychomotricienne.
- au sein du domicile : une visite à domicile a été organisée auprès de chaque jeune suivi. Par ailleurs dans le cadre du projet personnalisé, 3 jeunes bénéficient de visites à domicile mensuelles autour de différentes médiations (jeux en famille, préparation d'un gâteau avec un parent etc).
- 1 journée football organisée en inter-SESSAD.

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, l'équipe a participé à 12 équipes de suivi de scolarisation en plus des échanges réguliers avec les enseignants et auxiliaires de vie scolaire.

Sur le plan rééducatif, bien qu'étant présentes à temps très partiel, la psychomotricienne et l'orthophoniste ont accompagné 6 jeunes chacune. L'orthophoniste a réalisé 3 bilans et la psychomotricienne 2.

De plus, dans le cadre du suivi médical, le médecin psychiatre a fait la demande de 4 examens médicaux afin d'étayer les éléments et la prise en charge. Seules 3 familles les ont, pour le moment, réalisés.

Enfin, chaque année a lieu le dépistage bucco-dentaire. Les conclusions ont été remises aux familles qui organisent, si nécessaire, la mise en place des soins.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

En termes de personnel, l'équipe du SESSAD a été marquée par le départ de la psychomotricienne qui a été remplacée à la rentrée de septembre et de l'orthophoniste, poste qui reste à pourvoir.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

11 actions ont été clôturées, 4 actions sont en cours, et 6 restent à réaliser.

Axes du projet de service :

- Formalisation d'un recueil des souhaits du jeune et des attentes de la famille dans le but d'améliorer la démarche d'élaboration du projet personnalisé
- Mise en place des bilans d'activités individuels et collectifs
- Mise en place de support et d'outils adaptés dans le cadre des activités avec la participation de l'orthophoniste et de la psychomotricienne (atelier cuisine).

Axes du CPOM 2015-2019 :

- Utilisation des recommandations de l'HAS et de l'ANESM.
- Transmission du projet de service aux partenaires extérieurs : les envois ont été principalement faits auprès des enseignants référents du secteur, du secteur psychiatrique de secteur (CMP) ainsi que de la délégation territoriale de l'Essonne.

Axes des évaluations interne et externe,

- Pour participer à l'amélioration des compétences, un dossier informatique commun a été créé. Les comptes-rendus de formation, veilles ou articles y sont enregistrés.
- Pour rendre plus opérationnel de dossier de l'utilisateur, des formations sur l'utilisation du DUVM, Word et Excel ont été organisées.

PERSPECTIVES 2018

Actions prioritaires

- Recruter une orthophoniste
- Favoriser la réalisation des bilans médicaux

Perspectives

- Réadapter le recueil des souhaits du jeune
- Poursuivre les rencontres avec les parents autour de sujets thématiques proches de leur quotidien dans l'éducation et le parcours de vie de leur enfant à l'exemple de ces sujets
- Poursuivre le déploiement des actions en faveur du développement durable

FOCUS

Participation des usagers aux activités extérieures proposées

En 2017, deux temps institutionnels forts ont été organisés. L'un en juillet autour d'une sortie à Provins, l'autre pour la fin d'année autour d'un repas au restaurant.

A ces deux occasions et pour la première fois depuis l'ouverture du service, les douze jeunes accompagnés par le SESSAD étaient présents.

Cette participation reflète le travail qui a été réalisé non seulement auprès des enfants, mais aussi auprès de leurs parents qui se sont davantage impliqués dans l'accompagnement et qui ont pu faire confiance aux encadrants du service.



Ces moments sont pour les jeunes à la fois des temps festifs, mais aussi des occasions d'échanger. D'autre part, les professionnelles ont pu observer et travailler les habiletés sociales, l'autonomie ainsi que la relation à l'autre.

SAMSAH



RESPONSABLE DE SERVICE
PATRICE BOURDELOUX



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

L'année 2017 a été significative pour le développement du SAMSAH qui a bénéficié au mois d'août d'un agrément augmentant sa file active de 30 à 39 usagers. Cette extension doit permettre de répondre à la demande générée par la couverture du territoire de la ville de Maisons-Alfort et l'installation sur Vincennes d'une Résidence Accueil de 32 places. Aussi le tableau des effectifs a été complété par l'embauche de 2 personnels (éducatif et soignant) et par la requalification du poste d'agent administratif en secrétaire médical.

Ainsi conforté dans sa mission, le service a très largement réalisé son activité avec 1476 journées soit 112% de l'objectif prévu.

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le SAMSAH a vu son agrément et sa capacité passés de 30 à 39 places au 1^{er} août. Aussi en 2017 le SAMSAH a accompagné une file active de 47 usagers tous originaires du Val de Marne.

Le service a admis 14 personnes tandis que 6 sont sorties, il y a eu 32 demandes d'admission.

La durée moyenne de séjour pour la file active de l'année 2017 était de 28 mois.

La répartition géographique de résidence des usagers était la suivante :

- Secteur 94G01 : 51%
- Secteur 94G16 : 39%
- Secteur 94G06 : 10%

Le SAMSAH a pour mission d'accompagner les usagers à l'insertion sociale, professionnelle et à l'accès aux soins. 79% sont sans activité professionnelle, 9% travaillent en milieu ordinaire et 12% en milieu protégé. 31% des personnes occupent un logement personnel.

En 2017, le SAMSAH a accompagné 26 hommes et 21 femmes. La plus importante cohorte de ces personnes est âgée entre 36 et 45 ans soit 47% de l'effectif.

Les pathologies majoritaires (68%) se situent dans le groupe des psychoses survenues à partir de l'adolescence.

La qualité des accompagnements reste un objectif premier et pour la satisfaire, l'équipe met l'accent sur les accompagnements personnalisés en individuel en lien avec leur projet individuel.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Des activités collectives à visées sociothérapeutiques et de loisirs sont également organisées comme l'atelier «art plastique» qui s'est déroulé sur 28 séances et l'atelier cuisine sur 24 séances.

Les 10 sorties accompagnées en été, les 3 repas festifs du printemps, de l'automne et de fin d'année ont été autant de moments conviviaux.

Le temps collectif d'information « Les infos du mardi » a fait l'objet de 4 séances sur les thèmes (Prendre soin de soi (socio-esthétique), voyage, Revdiab, Culture du cœur...). Il sera maintenu en 2018 et rebaptisé « Infos du mois » ce qui offrira plus de souplesse pour sa programmation.

Le partenariat avec l'association Culture du cœur continue avec une adaptation des réponses par une permanence physique ouverte tous les lundis à horaires fixes permettant aux personnes le désirant de s'inscrire aux prestations.

Par ailleurs, les usagers ont été associés avec succès au fonctionnement du service à travers les 4 réunions de préparation aux CVS (la fréquentation variant de 10 à 16 personnes par réunion soit 30 à 40% des usagers).

En outre, avec la participation d'un étudiant en psychologie, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des usagers concernant leur perception de la période d'admission au SAMSAH. Les résultats ont permis de mieux appréhender le ressenti et les besoins des personnes accompagnées afin d'adapter nos pratiques et nos réponses.

Au plan institutionnel, l'équipe a bénéficié d'une formation collective de 3 jours sur le thème suivant « Comprendre et accompagner la non demande » qui a permis de réinterroger les pratiques sur certaines situations rencontrées.

Le service a accueilli 2 stagiaires en 2017, un étudiant éducateur spécialisé et un étudiant cadre éducatif (CAFERUIS). Cette fonction de

formation de terrain permet à l'équipe de partager ses connaissances et son savoir-faire dans le domaine du handicap psychique, mais aussi de promouvoir et attirer ainsi les futurs professionnels.

Enfin le travail partenarial a été renforcé notamment par la nécessité d'échanges et de collaboration avec d'autres institutions intervenant auprès des usagers et tout particulièrement avec la Résidence accueil de Vincennes qui s'est installée cette année et qui hébergera à terme 32 résidents dont certains seront accompagnés par le SAMSAH.

BILAN 2017

20 actions ont été menées clôturées :

- En rapport avec le projet de service, elles ont porté sur : l'augmentation de 30% de la file active du service, la gestion de liste d'attente, la collaboration et les échanges avec le SAVS Savie, la recherche systématique des souhaits des usagers, la formation des professionnels aux problématiques nouvelles rencontrées (conduites addictives) ;
- En lien avec le CPOM, elles ont concerné : l'efficacité du service (organisation, référence, intervention en binôme), les procédures d'écoute des professionnels, l'accueil des usagers, la réalisation d'une étude des attentes des usagers concernant le service ;
- Dans le cadre des évaluations interne et externe, il s'agit d'une étude sur le processus menant à la fin de prise en charge, l'analyse des évolutions des caractéristiques du public accueilli.

PERSPECTIVES 2018

Durant l'année 2018, une attention toute particulière sera consacrée à la réalisation de l'évaluation interne afin de préparer le service à l'évaluation externe de 2019, tout en continuant de mener les actions en cours, qu'il s'agisse du travail partenarial, de l'étude des procédures d'admission et de sortie du SAMSAH et de l'ensemble des autres axes d'amélioration restants à travailler.

FOCUS

Sorties culturelles SAMSAH

Dans le cadre de l'atelier d'art plastique, en fonction des choix des usagers, des sorties régulières sont organisées afin de favoriser l'ouverture à la culture. Certaines sont proposées à tous les usagers du SAMSAH. Ces derniers, accompagnés par l'équipe se sont rendus dans des lieux culturels de proximité, tel l'espace Art et Liberté de Charenton, favorisant la ritualisation et ainsi l'accès en autonomie par la suite. Ils ont également pu se rendre dans des lieux plus renommés (Centre Pompidou par exemple) pour stimuler l'intérêt sur l'extérieur et prendre leur place de citoyen à part entière. Dans le même état d'esprit et en individuel, l'équipe favorise l'accompagnement des personnes dans l'accès aux propositions sportives et culturelles de Culture du Cœur.

SAVIE-SAVS



RESPONSABLE DE SERVICE
MARIE-CHRISTINE HATTIER



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

29 usagers ont bénéficié des services du SAVS « SAVIE » sur l'année 2017.
57 % des usagers sont des femmes et 43 % des hommes.

L'âge moyen des usagers est de 53,3 ans. Il était de 47,7 ans en 2010. 60 % des usagers ont plus de 46 ans et les plus de 60 ans représentent 17%.

Cette caractéristique du « SAVIE » illustre le vieillissement de la population suivie, impliquant des accompagnements spécifiques et généralement plus importants liés à l'âge (problèmes médicaux plus nombreux, perte d'autonomie). Cette augmentation de la moyenne d'âge est aussi liée au départ d'un usager âgé de moins de 25 ans au moment de sa réorientation en 2016 vers un SAVS situé à proximité de son domicile.

Les usagers sont domiciliés dans le département du Val de Marne, ce qui était déjà le cas en 2010. Ils disposent tous d'un logement personnel. 1/3 d'entre sont en couple et 2/3 vivent seuls dans leur logement.

La population accueillie présente majoritairement un retard mental léger (53 %) et une déficience visuelle (27 %). 10% des personnes ont également des troubles psychiques associés.

En termes d'activité, 60 % travaillent en ESAT à taux plein, 10 % ont une activité professionnelle en milieu ordinaire et 30% sont sans activité professionnelle (retraite, groupe d'entraide mutuelle).

Pour les admissions, le service a enregistré 9 demandes en 2017. 2 nouvelles admissions devraient se concrétiser début 2018. 2 usagers ont souhaité mettre un terme à leur accompagnement dans le cadre d'un projet d'installation en province.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

En 2017, le SAVS a réalisé 9 360 journées d'activités, soit 100 % des objectifs fixés. Ce qui représente 1318 actes répartis dans le tableau suivant :

Nombre d'actes recensés en 2017	
Accompagnement individuel : Visite à domicile, accompagnements médicaux et autres démarches pour la personne, lien avec son contexte professionnel	736
Entretien téléphonique, courriel	104
Liens avec partenaires, famille	4
Accompagnement collectif : ateliers cuisine, arts plastiques lieux publics et culturels, restaurants	275
Temps hors présence usagers	161
Réunions pluri disciplinaires	38

La revue des projets personnalisés, intégrant selon les besoins de chacun des pictogrammes ou non, est effective pour l'ensemble des usagers.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'année 2017 a été marquée par les élections des représentants des usagers au CVS. Cette instance reste toujours investie par les bénéficiaires du service qui participent ainsi à la vie du service. 4 temps d'activités liés à la préparation des CVS de Pôle ont été organisés réunissant en moyenne 2/3 des usagers par séance.

La transcription en braille des documents a pu de nouveau être possible pour les 5 usagers bénéficiaires.

Dans le cadre de la prévention des risques, une cession partagée avec les usagers du SAVIE et du SAMSAH a réuni en mars 12 personnes autour de professionnels de l'association Rêves'Diab intervenant dans la prévention du diabète.

12 réunions de synthèse autour de la situation des usagers ont mobilisé les autres intervenants de l'accompagnement des usagers (structures médico-sociales, professions libérales, familles et tuteurs) afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

4 nouveaux recrutements ont eu lieu suite aux départs de professionnels en poste : 1 conseillère en éducation sociale et familiale, 2 éducatrices spécialisées et 1 psychologue.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

● BILAN DES ACTIONS PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2017, l'équipe s'est réunie deux fois pour effectuer le suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité. Sur les 32 actions identifiées sur la période : 12, 50 % ont été traitées (4), 68,75 % sont en cours de traitement (22) et 18,75 % n'ont pas été traitées (6).

● ANALYSE DES ACTIONS CLÔTURÉES

- Vérification de l'avis des usagers sur le rythme des visites à domicile recueilli dans le cadre du projet personnalisé.
- Travail en réseau, notamment dans le cadre des réunions de travail avec les SAVS- SAMSAH du département.
- Poursuite de l'implication des usagers dans le fonctionnement institutionnel à travers le renouvellement des représentants du CVS.
- Mise en place d'une fiche de liaison en cas d'hospitalisation pour les astreintes SAMSAH (PS-EI- PAQ).

PERSPECTIVES 2018

- Conduire l'évaluation interne pour le service en utilisant l'outil Ageval ;
- Poursuivre l'accompagnement à l'utilisation de la tablette numérique et mise en place de temps d'ateliers collectifs ;
- Favoriser les sorties collectives du samedi intégrant des activités ayant une dimension physique ;
- Développer des partenariats dans le domaine du dépistage et de la prévention, notamment à travers une formation sur les risques ménagers à domicile ;
- Formaliser la procédure de sortie du service ;
- Mener une enquête pour évaluer le degré de satisfaction des usagers au regard de l'accompagnement dispensé ;
- Adapter la forme et le contenu des documents en se référant à la formation « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC).

FOCUS

Renouvellement d'une partie de l'équipe et continuité de l'accompagnement

L'année 2017 a été particulièrement marquée par le renouvellement d'une grande partie de l'équipe (4 nouvelles personnes) du SAVIE composée de 6 personnes, pour diverses raisons (départ en province de la conseillère en économie sociale et familiale, congé maternité de l'éducatrice spécialisée, nouveau psychologue).

Malgré cet état de fait, l'accompagnement éducatif des 29 personnes s'est poursuivi sans rupture, chacun bénéficiant, à son rythme, selon ses attentes et besoins de l'attention de l'équipe.

Les recrutements successifs qui ont été menés ont permis qu'un relais s'opère entre les professionnels tout en veillant à ce que ces changements aient le minimum d'impact sur les usagers.

L'investissement des uns pour être opérationnels conjugué à la vigilance des autres ainsi que la communication auprès des usagers ont contribué à ce que l'ensemble des accompagnements engagés reste conforme aux projets personnalisés des usagers. Ainsi, les visites à domicile, rendez-vous extérieurs, ateliers culinaires ou artistiques et sorties collectives ont été réalisés dans un souci de continuité du service.



DISPOSITIF DV 14-25



RESPONSABLE DE SERVICE
MATHIEU ROLLET



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

En 2017, le SESSAD DDV 14-25 ans a accompagné 29 jeunes, 17 filles et 12 garçons. Cette année 72% d'entre eux ont entre 19 et 24 ans ce qui valide la nécessité d'un agrément atypique de 14 à 25 ans répondant à la problématique de l'inclusion scolaire, étudiante et professionnelle pour les jeunes déficients visuels.

La tendance observée sur 2016, d'une part plus importante de filles accompagnées au sein du service s'est confirmée cette année.

86% des jeunes vivent chez leurs parents ou famille et dans une grande majorité dans le Val de Marne.
41 % des jeunes sont atteints d'une déficience visuelle totale ou profonde bilatérale.

Pour 17 jeunes, il existe un risque plus ou moins important d'évolution de la déficience visuelle.
6 jeunes présentent également une pathologie pouvant engager le pronostic vital.

25% d'entre eux sont scolarisés au collège, presque 40% en lycée général ou technologique.

Les quatre jeunes diplômés en 2017 ont obtenu :

- un BAC S avec mention très bien,
- un BAC Pro SPVL,
- un CAP EVS
- un Brevet des collèges.

Un jeune a été embauché en CDD pour un poste de téléconseiller.

En 2017, le service a enregistré 4 admissions et 3 sorties. La liste d'attente est de 3 jeunes et 2 dossiers sont en cours d'instruction.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

Le SESSAD DDV a réalisé **5558 journées** en 2017, 29 jeunes ont été suivis par le service sur l'année. La file active est de 25 jeunes, elle n'a cessé de croître depuis 2012. Le service réalise 139% de son objectif.

Concernant les Projets Personnalisés, sur les 29 jeunes suivis au cours de l'année 2017 :

22 jeunes ont bénéficié d'un projet personnalisé incluant un recueil des attentes, une analyse des besoins par l'équipe, une réunion d'élaboration de projet afin de déterminer les objectifs de travail.

Il y a eu trois fins de prise en charge (un déménagement, une limite d'âge atteinte et une jeune qui ne s'est pas inscrite dans le suivi proposé).

Deux autres jeunes ont été très difficiles à mobiliser, ce qui n'a pas permis de finaliser le projet personnalisé. Enfin, deux jeunes ont été en phase d'évaluation.

Cette année, plusieurs groupes ou ateliers ont été menés par l'équipe. Le travail de groupe s'avère complémentaire des séances individuelles : partage d'expérience, émulation, soutien. L'équipe structure ce travail autour d'un thème et d'une cession déterminée dans le temps.

Groupe « accès au droit » : 4 à 5 séances sur l'année, animées par l'assistante sociale et un éducateur avec pour objectif de délivrer de l'information et d'induire une prise d'autonomie dans le domaine administratif.

Groupe « Arrêt Création » : 10 séances animées par un éducateur et la psychologue, avec pour objectif l'expression à travers une création musicale ou vidéo.

Groupe « expérience sociale » : 12 séances animées par la psychomotricienne et la psychologue avec pour objectif de travailler sur la capacité à exprimer des émotions, pensées et opinions. Les séances s'articulent entre discussion sur un thème puis mise en situation.

Groupe « Jeux m'affirme » : 11 séances animées par la psychomotricienne et la psychologue avec pour objectif un travail sur l'aisance relationnelle et la communication avec des mises en situation concrètes à l'extérieur notamment centrées sur la demande d'aide.

Groupe « cuisine » : plusieurs sessions dans l'année animées par la psychomotricienne et l'ergothérapeute avec pour objectif de travailler l'autonomie des jeunes déficients visuels dans la gestion des courses et la confection des repas.

Groupe « d'échange à thème » : 8 séances, animées par la psychologue et un éducateur, avec pour objectif d'échanger et d'argumenter autour d'un sujet choisi par un jeune et qu'il présente au groupe (support écrit, audio ou vidéo). Le thème est préalablement validé par les deux animateurs.

Les Hors Temps Scolaire : au-delà de ces sessions qui peuvent durer de 2 à 10 mois sur l'année, l'équipe organise des sorties et activités pendant les périodes de vacances scolaires.

Sur ces temps spécifiques, l'accès à la culture et aux loisirs est un objectif prioritaire, tenant compte de la spécificité du public à la fois déficient visuel et adolescent ou jeune adulte. Ainsi, les jeunes se sont vu proposer de l'accrobranche, du koézi, de l'équitation, de l'escalade.

Groupe Parents : Le SESSAD DDV ne dispose pas de CVS mais des groupes de parole différenciés sont mis en place pour les jeunes (groupe d'échange à thème) mais aussi pour les parents.

Cette année ont été proposés 3 groupes parents animés par le responsable de service, le médecin psychiatre et un professionnel de l'équipe. Les principaux sujets abordés ont été : la difficulté à trouver une orientation spécifique pour leur enfant, la place de la personne déficiente visuelle dans la société, les possibilités d'activités sportives ou culturelles pour les enfants déficients visuels. Ces groupes ont pour vocation à favoriser entre les parents, une entraide et des conseils.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Pour la deuxième année consécutive, un groupe composé de 7 jeunes déficients visuels accompagné par 2 éducateurs et l'ergothérapeute s'est rendu à Deauville pour un mini séjour 2 nuits/3 jours début juillet.

Ces séjours permettent de favoriser la création du lien éducatif nécessaire à un travail efficient.

Le séjour éducatif reste une modalité de travail intéressante particulièrement avec un public adolescent.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

● NOMBRES DE MISE À JOUR

En 2017, 3 réunions de mise à jour ont été organisées et 12 actions ont été clôturées.

● ANALYSES DES ACTIONS CLÔTURÉES

Sur les 12 actions clôturées, plusieurs l'ont été grâce à l'élaboration du nouveau projet de service, 2 actions ont permis d'améliorer le parcours de l'utilisateur avec notamment la création d'un document remis à l'utilisateur pour sa sortie. Des indicateurs ont été créés afin d'évaluer d'une part l'autonomie au quotidien et d'autre part l'inclusion scolaire et professionnelle.

PERSPECTIVES 2018

Pour 2018, 8 actions sont en cours de traitement notamment :

- Mise en place de groupe permettant d'évoquer l'intimité et la sexualité des jeunes
- Formalisation du recueil des attentes par les éducateurs
- Mise en place de questionnaire de satisfaction pour les jeunes
- Création d'une méthodologie des actions de sensibilisation
- Obtention de l'extension d'agrément handicap rare

FOCUS

La collaboration avec les fournisseurs de matériel adapté

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises proposent du matériel adapté pour les déficients visuels. Certaines avancées technologiques sont remarquables dans ce domaine.

Il n'en demeure pas moins que certains produits sont onéreux (plusieurs milliers d'euros) et que leur utilité demeure parfois à démontrer. Pour cela, le SESSAD a développé avec certains fournisseurs un système de prêt de nouveau matériel afin de pouvoir l'essayer avec le public au sein du service.

Ce système présente l'avantage pour les usagers de pouvoir tester certains appareils avec le soutien et l'expertise des professionnels, afin de déterminer au mieux leurs besoins.



ESPACE LOISIRS-SAVS



RESPONSABLE DE SERVICE
MARIE-CHRISTINE HATTIER



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

« Espace Loisirs », SAVS dédié à l'accès à la culture et aux loisirs pour des adultes handicapés accompagne des adultes âgés entre 19 et 74 ans. Parmi eux, 48 % sont des femmes et 52 % d'hommes. Plus de 67 % des personnes exercent une activité professionnelle en ESAT. 50% vivent au domicile familial et 20% disposent d'un logement autonome.

En 2017, 119 personnes ont été membres du service :

113 personnes sont domiciliées dans les trois départements financeurs et sont réparties de la manière suivante :

- 31% pour le Département de Paris,
- 54% pour le Département du Val-de-Marne,
- 15 % pour le département de la Seine-Saint-Denis.

6 personnes proviennent de départements hors convention et s'acquittent d'une adhésion majorée conformément à la convention interdépartementale.

Le service a enregistré 7 arrêts d'accompagnement suite à des orientations en établissement médico-social ou à la demande de la personne ayant acquis suffisamment d'autonomie pour organiser ses loisirs.

En outre, le service a reçu 10 demandes d'admission qui ont donné lieu à 8 nouvelles adhésions .

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

Les professionnels du service ont proposé 350 temps d'accueil et d'activité.

Hormis 3 personnes qui ont fait le choix de ne pas s'inscrire sur les activités, les usagers ont réalisé entre 1 et 161 activités par an, ce qui correspond, sur l'année à 3 831 prestations individuelles. Les activités festives et les temps évènementiels mobilisent le plus grand nombre de personnes (en moyenne 40 personnes).

Par ailleurs, les temps de permanence du mercredi (17h-19h), représentant 33 temps sur l'année, ont réuni en moyenne 15 personnes.

Type d'activités	Nombre d'activités	Moyenne du nombre de participants par activités	Durée (en journée ou heures)
Culturelles	64	14	½ à 1 j
Artistiques et créatives	110	8	1h30 - 2 h
Physiques et corporelles	61	12	1 h - ½ j
Festives et évènementielles	17	40	½ j
Nouvelles technologies	18	7	1 h à 2 h
Temps d'accueil (permanence) et de socialisation	71	10 à 20 participants en moyenne	1 h à ½ j

Afin de pouvoir proposer l'ensemble de ces activités et temps d'accueil, 13 prestataires réguliers et 7 intervenants bénévoles ont inscrit leurs actions, en collaboration avec l'équipe éducative. Grâce à cette alliance d'intervenants issus du secteur artistique ou culturel et les professionnels de terrain, la qualité des prestations dispensées et la diversité des activités proposées ont perduré et connu un nouvel envol avec la mise en place de nouvelles activités comme l'atelier « Beat Box ».

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Le service a procédé à la réactualisation des projets personnalisés des usagers, selon le rythme défini pour Espace Loisirs. Dans le cadre du renouvellement du projet de service, le format et le contenu du projet seront revus.
- À partir du 4^e trimestre de l'année, les documents en braille et notamment les projets personnalisés ont pu être transcrits pour les usagers malvoyants ou non-voyants.
- L'année 2017 a été marquée par la réélection des élus représentant des usagers. Le CVS reste toujours autant investi par les bénéficiaires du service qui participent ainsi à la vie du service. 4 temps d'activités liés à la préparation des CVS de Pôle ont été organisés réunissant en moyenne 22 usagers par séance.
- En lien avec la prévention des risques et la vulnérabilité des personnes accueillies, 3 évènements indésirables ont été répertoriés et ont concerné principalement des problèmes de comportement.



PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

● BILAN DES ACTIONS PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

3 fois par an, l'équipe se réunit pour effectuer le suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité.

Sur 39 actions identifiées sur la période : 55,56% ont été traitées (20), 27,78% sont en cours (10), 16,6% n'ont pas été traitées (6).

● ANALYSE DES ACTIONS CLÔTURÉES

- Formalisation des rencontres avec les partenaires médico-sociaux pour affiner des prises en charge spécifiques ;
- Formalisation du protocole d'admission en collaboration avec le SRU ;
- Transfert de l'ensemble des dossiers des usagers dans le Dossier informatisé de l'utilisateur et utilisation de celui-ci ;
- Développement de nouvelles activités en lien avec les demandes des usagers (expression musicale, sensorielle et graphique) ;
- Poursuite de la mise en place des outils de suivi : listing usagers et suivi de l'ensemble des activités ;
- Mise en place d'une réunion annuelle avec les prestataires ;
- Mise en place de la signalétique du service à l'entrée du service.

PERSPECTIVES 2018

- Réécriture du projet de service pour les cinq prochaines années et enquêtes de satisfaction usagers et famille ;
- Conduite de l'évaluation interne 2018 avec l'ensemble de l'équipe ;
- Présentation de la 6ème création de l'atelier théâtre, dont la date a été reportée en avril 2018 ;
- Mise en place des actions d'information sur les missions du service auprès de structures médico-sociales implantées dans les départements financeurs ;
- Relance d'une information sur le « Centre Ressources Espace Loisirs ».

FOCUS

Partenariat entre le PALAIS de CHAILLOT et ESPACE LOISIRS

Dans le cadre des missions du service qui favorisent les pratiques artistiques sous diverses formes : ateliers, sorties culturelles, accès aux musées, un partenariat avec le PALAIS de la DANSE est mis en place en 2017. Pour faire suite à une rencontre entre les professionnels « Espace- Loisirs » et l'attachée culturelle de ce célèbre lieu situé place du Trocadéro, des modalités de mise en œuvre ont été définies : un choix de spectacles ciblés, des horaires adaptés (samedi ou dimanche en journée), des tarifs très préférentiels (8 € au lieu de 30 à 40€), des places réservés et accessibles aux usagers d'Espace Loisirs. Ainsi, les usagers peuvent désormais assister à une diversité de spectacles d'excellente qualité : Blanca LI, Patrice THIBAUD, Philippe DECOUFLE, ...

D'autres spectacles, tels que celui des BALLETS de MONTE CARLO, seront prochainement programmés et en perspective également, la visite des coulisses de ce lieu culturel, face à la Tour Eiffel, qu'est le THÉÂTRE de CHAILLOT. Espace Loisirs poursuivra ce partenariat qui a déjà permis de programmer 6 spectacles au PALAIS de CHAILLOT sur une durée de 9 mois.

Pour faire suite à ce partenariat, un nouveau projet devrait se concrétiser en 2018.

Événement Grandville



MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE



RESPONSABLE DE SERVICE
CÉDRIC CASSAGNÈRES



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

La Maison d'Accueil Spécialisée dispose de 39 places en internat, dont 2 en accueil temporaire et 7 en externat. Il a comme missions principales d'offrir un hébergement aux résidents, de leur assurer un suivi paramédical, des soins médicaux et une aide à la vie quotidienne.

En 2017, le service a accueilli 67 % d'hommes et 33 % de femmes. 50 % des résidents sont âgés de 21 à 45 ans, 19 % de 46 à 55 ans et 31 % de 56 ans et plus.

78 % des résidents sont originaires du Val-de-Marne et les 22 % des résidents habitent sur Paris ou en Seine-Saint-Denis.

43 % des résidents sont atteints d'un retard mental moyen ou profond, 31 % sont polyhandicapés, 24 % souffrent d'une déficience psychisme en rapport avec les troubles psychiatriques graves et 2 % ont une absence ou un déficit de la mobilité volontaire des quatre membres. Les pathologies les plus présentes chez les résidents sont les accidents périnataux à 18 %, mais aussi les traumatismes crâniens et lésions cérébrales acquis (en dehors de la période périnatale) à 18 %.

● ADMISSIONS ET SORTIES

En 2017, 2 résidents sont sortis des effectifs du service. Ces sorties sont liées au décès de 2 usagers de l'internat survenus en février et novembre. L'une des unités concernées accueille depuis mars 2017 une nouvelle résidente. L'autre place vacante depuis novembre 2017 sera occupée à compter de janvier 2018. La place libre a permis d'accueillir temporairement des usagers afin de soulager les aidants.

L'externat accueille 2 nouveaux usagers. L'une des admissions est liée au départ fin 2016 d'un usager au sein d'un autre établissement. L'autre admission correspond à l'accueil à temps partiel de l'un des résidents de l'unité.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

La MAS a honoré en 2017 les objectifs d'activité qu'elle s'était fixés avec un pourcentage moyen annuel au-delà des 100%. Les journées d'absence de résidents concernent principalement les sorties en familles le week-end et pendant les périodes de vacances. Le nombre de journées réalisées tend à augmenter chaque année. Cela s'explique notamment par l'avancée en âge des résidents et de leur famille.

La MAS a accueilli 20 personnes en accueil temporaire sur l'année (internat et externat).

En 2017, la MAS n'a organisé qu'un seul séjour collectif. En parallèle, le nombre de séjours individuels a fortement augmenté.

Tous les résidents bénéficient d'un projet personnalisé à jour. Sur 2017, 35 projets des 46 résidents internes et externes ont été finalisés, transmis aux représentants légaux et scannés dans le dossier informatisé de l'usager.

En ce qui concerne les accueils temporaires, les bilans ont été transmis aux établissements d'origine et/ou aux familles dans un délai d'1 mois après la fin du stage. 2 bilans ont été communiqués directement à la MDPH afin de questionner l'orientation délivrée au regard de l'évaluation des professionnels de la MAS.

2 réunions avec les familles ont été organisées sur l'année, l'une en juin et l'autre en décembre.

Dans le cadre du Conseil de Vie Sociale, 3 réunions préparatoires ont été organisées pour les parents des usagers en mettant à leur disposition une salle de l'Institut afin qu'ils puissent échanger entre eux.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'année 2017 a été marquée par la mise en place de groupes de travail avec l'ensemble des équipes du service sur les thématiques suivantes : le projet personnalisé, l'organisation du travail et les transmissions et le circuit de l'information. L'année aura également été marquée par la mise en place d'une étude ergonomique des chambres et des salles de bain des résidents par un ergonome du service de santé au travail.

Les travaux de réfection du RDC ont dû être décalés sur 2018.

2017 a été l'année de l'évaluation et de l'identification des besoins des professionnels concernés pour la prise en charge des résidents. Le cahier des charges a été élaboré par le service du Patrimoine pour mise en concurrence. L'architecte sélectionnée a dessiné les plans en fonction des remarques des professionnels.

Un groupe de travail a été mené sur l'organisation des projets personnalisés et la posture de référent d'utilisateur a été renforcée dans une démarche de suivi des objectifs et des moyens plus efficiente.

□ PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

● BILAN ACTIONS PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET ANALYSES DES ACTIONS CLÔTURÉES

Le PAQ 2017 de la MAS est composé d'actions issues du Projet de service 2013/2017, du CPOM 2015/2020, de l'évaluation interne de 2013 et de l'évaluation externe de 2014. 18 d'entre elles ont été clôturées/traitées et 56 sont en cours.

Parmi les actions clôturées, à noter la rénovation des chambres des résidents, la participation des 2 médecins du service aux réunions médicales, la réflexion et la mise en place d'outils d'évaluation de la douleur, le renouvellement des chariots à clé pour sécuriser le circuit du médicament, le recensement des usagers montrant des signes de vieillissement.

PERSPECTIVES 2018

Parmi les actions prioritaires pour 2018 : la réflexion autour de l'accessibilité des chambres et salles de bain, une étude de faisabilité sur la réhabilitation de la terrasse du 1^{er} étage, la réalisation et l'affichage de l'organigramme des professionnels sur les unités, la communication aux familles des semainiers de leur proche en internat comme cela se fait déjà pour les usagers de l'externat.

Les perspectives tourneront notamment autour des travaux du RDC de la MAS et de l'accompagnement des professionnels à l'utilisation des outils issus des groupes de travail sur le projet personnalisé, l'organisation et les transmissions.

Sont également à inscrire dans les actions 2018 : la réalisation de l'évaluation interne et la réécriture du projet de service.

FOCUS

HANDIVOIX

L'ILVM est adhérent de la Fédération Nationale HANDIVOIX depuis 3 ans. Cette dernière anime et développe le réseau des chorales de personnes en situation de handicap. Le 25 novembre 2017, une dizaine d'usagers de la Maison d'Accueil Spécialisée, accompagnés par la musicothérapeute du service, une coordinatrice et des encadrantes d'unité, ont participé à la Chorale organisée dans une paroisse de la Ville d'Ablon-sur-Seine. Au-delà de la chorale sur fond de musique polonaise qui a permis un moment de partage convivial avec des usagers d'autres établissements, le travail de préparation animé en grande partie par la musicothérapeute du service a permis de favoriser l'ouverture sociale de nos usagers et de mettre en avant leur capacité de concentration et de participation.



FOYER DE JOUR



RESPONSABLE DE SERVICE
ISABELLE PRIVAS



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le Foyer de Jour dispose de 26 places et accueille 29 usagers au 31 décembre 2017.

La répartition homme/femme reste identique ainsi que la moyenne d'âge majoritaire entre 25 et 35 ans et les pathologies essentiellement sur le retard mental moyen et la Trisomie 21. Tous les usagers sont domiciliés dans le Val de Marne.

Il n'y a pas eu de sortie ni d'admission néanmoins un usager accueilli à temps partiel a pu bénéficier d'une augmentation de ses jours de présence.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS, INDICATEURS

Le Foyer réalise une activité de 101% (98% l'an passé), retrouvant ainsi les chiffres de 2015 et 2016. Cette remontée s'explique par le plus grand nombre de stagiaires accueillis en 2017 ainsi qu'une sensibilisation régulière des familles sur la nécessité de respecter les jours d'absences autorisées. (710 jours d'absences en 2017 contre 1379 en 2016)

Les rencontres collectives avec les familles se sont maintenues au cours de 2 réunions dans l'année, le taux de participation reste satisfaisant (65% en moyenne). La présence des familles aux rendez-vous individuels pour le projet personnalisé reste stable, sur 29 rendez-vous, 4 n'ont pas été honorés et ce malgré parfois plusieurs relances.

La participation des usagers aux CVS et Commissions des Menus s'est poursuivie avec une participation à 6 CVS (3 CVS pléniers et 3 CVS de Pôle) et 11 réunions de « Commissions menus ».

Un séjour éducatif de 5 jours a été organisé en Normandie autour d'ateliers « Char à Voile ».

La mutualisation des activités avec le Foyer de Vie s'est intensifiée avec des sorties culturelles régulières : Musée de l'Air, Grévin, des Arts Forains, Cinéma, Cité des Sciences, zoo, cirque, France Miniature, cueillette de fruits, ferme pédagogique et des ateliers sportifs avec la Fédération Française de sport adapté : Judo, tir à l'arc, basket. En août, 8 usagers du FAM ont bénéficié d'activités au Foyer de Jour. Pour Noël, un déjeuner a été organisé dans un restaurant de la ville pour les 64 usagers et l'équipe.

De nouveaux ateliers autour de l'orientation ont été mis en place avec des 6 échanges inter établissements type ESAT, Foyer de Jour ou de Vie. Le travail de sensibilisation des familles sur l'orientation et le répit aux aidants continue. En 2017, 6 usagers du Foyer de Jour ont réalisé des Accueils Temporaires au Foyer de Vie pour un total de 107 journées, soit dans le cadre d'un projet d'orientation, soit de répit aux aidants.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Enquête de satisfaction auprès des familles
- Arrivée d'une nouvelle coordinatrice avec modification de la fiche de poste
- Repas de fin d'année mutualisé avec le Foyer de Vie au Chalet du Lac suivi d'un thé dansant avec les clients du restaurant

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur 20 actions définies en lien avec le projet de service, l'évaluation interne 2013 et externe 2014 :

- 9 ont été traitées autour de la personnalisation de l'accompagnement, l'évaluation intermédiaire des projets personnalisés, l'utilisation de médiations informatiques, la qualité de vie, l'éthique, la politique RSE et la démarche qualité.
- 10 sont en cours de réalisation autour de la mutualisation avec le FV, la formation du personnel, l'évaluation du projet personnalisé, le suivi des activités, les RDV familles/psychiatre, le repérage de la douleur, l'informatisation des données, l'utilisation d'aide à la communication
- 1 non traitée autour du suivi des actions mises en place suite au CVS.

PERSPECTIVES 2018

Actions prioritaires

- Maintenir l'activité du service
- Réaliser l'évaluation interne de 2018
- Formaliser des ateliers autour de l'aide à la communication suite à la formation Langage des Signes Français (LSF) de 2 agents.
- Accompagner les projets d'orientations en cours vers des Foyers de Vie et FAM.

Perspectives

- S'inscrire dans le dispositif de « la réponse accompagnée pour tous ».
- Poursuivre la mutualisation des activités avec le Foyer de Vie.
- Développer les actions d'ouverture vers l'extérieur.

FOCUS

L'atelier cuisine de A à Z

Les repas restent des temps clés pour les usagers accueillis. Ce type d'atelier permet de travailler de nombreuses compétences : les apprentissages (peser, cuisiner), la socialisation (faire des achats, utiliser la monnaie), la motricité fine (éplucher, couper), la mémorisation (se souvenir d'une recette, faire des propositions) et la sensibilisation sur l'équilibre alimentaire (repérer les classes d'aliments). Cette année, cet atelier a été développé notamment autour de la diététique et de l'ouverture vers l'extérieur (Cueillette à la Ferme de Gally et Salon de la Gastronomie Porte Versailles).



FOYER DE VIE

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ



RESPONSABLE DE SERVICE
ISABELLE PRIVAS



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le Foyer (FV-FAM) dispose de 41 places permanentes, dont 28 médicalisées (22 au Foyer de Vie et 6 au Foyer d'Hébergement), 11 non médicalisées et 2 d'Accueil Temporaire.

L'équilibre homme/femme reste identique. La tranche des âges se situe entre 22 et 63 ans avec une moyenne à 42,5 ans.

Douze usagers ont plus de 56 ans. Ces chiffres s'expliquent par le vieillissement d'une population plutôt stable et l'admission cette année de 3 usagers, retraités d'ESAT de plus de 60 ans au FAM/FH.

Les déficiences et pathologies restent identiques et ciblées sur la déficience intellectuelle et le pluri handicap.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS, INDICATEURS

Le Foyer réalise une activité de 102 % ce qui est supérieur aux 3 années précédentes. Ce taux s'explique principalement par l'augmentation progressive d'usagers accueillis en Accueil Temporaire (46 périodes d'AT en 2017- 25 en 2014). On note aussi que certains usagers restent plus souvent au Foyer du fait du vieillissement de leurs familles qui les hébergent moins longtemps pour les vacances.

Cette année, 2 usagers ont eu des absences de plus de 35 jours pour hospitalisation (1 en neurologie - 1 en psychiatrie) avec une convalescence de plusieurs semaines dans leur famille.

Sur les 22 usagers accueillis en Accueil Temporaire : 6 viennent du Foyer de Jour, 4 sont des personnes sans solution au domicile, 2 sont des travailleurs proches de la retraite et 10 proviennent d'IME ou IMPRO.

Cette année, le projet de service du foyer a été rédigé grâce à des groupes de travail associant le personnel et certaines familles. Des enquêtes de satisfaction auprès des familles et des usagers ont été réalisées avec le soutien d'un stagiaire psychologue. Les résultats sont intégrés au projet de service.

Les rencontres avec les familles se sont maintenues au cours de 2 réunions collectives.

Concernant les Projets Personnalisés : sur 33 situations 23 rendez-vous individuels ont eu lieu avec la famille et le résident. Pour les 10 autres, 3 sont liés à l'absence de parent pour l'usager, 2 à des familles n'étant pas en mesure de se déplacer et 5 à des familles n'ayant pas pu honorer les rendez-vous.

L'ensemble des projets n'est pas toujours retourné signé à l'établissement, les familles oubliant régulièrement de le faire.

L'implication des usagers aux CVS et Commissions des Menus s'est poursuivie avec une participation à 6 CVS (3 pléniers et 3 de Pôle) et 11 réunions de Commissions des menus.

Le travail autour de l'émancipation de la personne et du droit à faire des choix « accompagnés » a été maintenu tant d'un point de vue éducatif (atelier de socialisation, entretien de recueil des souhaits) que soignant (espace de parole individuel avec la psychologue, repérage des trajets avec l'ergothérapeute).

15 usagers sont en capacité de construire des projets pour eux même et d'en discuter (projet de séjour, de restaurant, de sorties).

La mutualisation des activités avec le Foyer de Jour (FJ) s'est poursuivie et diversifiée : atelier théâtre, sorties culturelles et sportives. Certains usagers du FAM bénéficient de façon individuelle d'ateliers au Foyer de Jour.

Des activités éducatives à visée de prévention et de soin ont été mises en place : ateliers marche, hygiène corporelle, équilibre alimentaire-bien manger, autonomie des résidents à l'extérieur.

Les usagers du FAM ont bénéficié d'une prise en charge conséquente autour du soin et de la prévention santé :

Médecine :

- En externe : 224 consultations médicales
- En interne : 267 consultations de médecine générale, 233 consultations de Psychiatrie – 29 d'ophtalmologie
- 14 de médecine physique et réadaptation – 2 d'ORL

Rééducation :

- Psychologue : 448 entretiens de suivi
- Kinésithérapie : 14 séances en individuel/ semaine pour 7 patients
- Ergothérapie : 15 séances individuelles par semaine pour 15 usagers et 6 ateliers collectifs par semaine pour un total de 24 usagers pris en charge

Prévention :

- Podologie : 125 interventions
- Dépistage bucco-dentaire : 33 usagers ont bénéficié du dépistage
- Vaccinations antigrippale : 33 usagers
- Prises de sang : 68 usagers

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Réécriture et validation du projet de service du FAM aux instances ;
- Redéploiement d'une aide-soignante sur le FAM/FH du fait de l'admission de 3 usagers en plus ;
- Augmentation du temps de psychologue de 20 à 30% ;
- Mutualisation d'un médecin ORL qui assure des vacances à l'Institut ;
- Réfection des peintures des circulations au 2ème étage ;
- Mutualisation des activités avec le Foyer de Jour pendant 3 semaines en Août et à Noël ;
- Repas de fin d'année mutualisé avec le Foyer de Jour au Chalet du Lac ;
- Formations sur le vieillissement de la personne handicapée, la Langue des Signes Française (LSF) et la médiation thérapeutique pour les soignants ;
- Election des nouveaux représentants des usagers et familles au CVS.



PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur 21 actions définies en lien avec le projet de service et l'évaluation interne 2013 et externe 2014 :

- 3 traitées autour de la promotion des droits et liberté, des partenariats et de l'adaptation du service aux besoins des usagers
- 18 en cours principalement liées au nouveau projet de service en lien avec l'aide à la communication, la bientraitance, la qualification du personnel et l'aide aux aidants

Actions prioritaires

- Maintenir l'activité du service
- Poursuivre les actions autour de l'aide à la communication avec la mise en place de tableau de repères pour chaque étage et la LSF
- Formaliser les groupes de paroles avec la psychologue
- Poursuivre la présence d'une infirmière aux rencontres familles autour du projet personnalisé des usagers FAM.
- Réaliser l'évaluation interne
- Réfection des peintures du Hall d'Accueil et des circulations RDC haut

Perspectives

- S'inscrire dans la réponse accompagnée pour tous
- Poursuivre la mutualisation des activités, sorties, voire séjour éducatif avec le Foyer de Jour
- Développer les participations individuelles d'usagers du Foyer de Jour à des ateliers du Foyer de Vie
- Mettre en place les axes d'amélioration définis dans le nouveau projet de service
- Evaluer le taux de présence les week-ends et la nécessité de renforcer l'encadrement
- Formaliser l'intervention d'un gynécologue pour le suivi et la prévention

FOCUS

L'accès à la culture et à la citoyenneté

La souplesse apportée cette année aux autorisations de sorties sur Paris a permis de réaliser davantage de sorties. Un travail de partenariat a été réalisé avec le Musée du Louvre. Le bénévole et la coordinatrice ont participé à plusieurs réunions de préparation permettant ainsi de mettre en place des visites adaptées au handicap visuel ; description audio et mise en relief des œuvres et intellectuel des usagers ; conférencière spécialisée.



ESAT TRAIT-D'UNION



RESPONSABLE DE SERVICE
DELPHINE THÉRON



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Malgré les contraintes liées à l'attente du réaménagement, l'ESAT a connu une très belle année 2017, tant au niveau de l'accompagnement que de l'activité commerciale. En 2017, l'ESAT a accueilli 99 usagers, dont 5 nouveaux travailleurs. Cinq sont sortis des effectifs (4 départs à la retraite et 1 départ en province).

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS, INDICATEURS

> **L'ESAT Trait-d'Union** a consacré 3 292 heures au titre des activités de soutien, dont :

- 1468 heures d'activités socio-éducatives (revue de presse, BAO PAO, actions préventives bucco-dentaires et désormais consultations ophtalmologiques avec l'Hôpital BEGIN). En 2017, ont été mis en place pour la première fois des activités de Maîtrise des Savoirs de Base (MSB), en français, calcul et anglais avec une intervenante extérieure.
- 443 heures consacrées aux sorties : 3 visites d'ESAT, une animation radio sur Vivre FM, etc.
- 484 heures à l'accompagnement : aide administrative, rédaction CV, lettre de motivation, CAST, accueil des stagiaires, etc.
- 787 heures de formation ont été mises en place au sein de l'ESAT (77 participants) :
- Formations professionnelles : cannage-paillage (3 TSH), conditionnement alimentaire (9 TSH), plonge-vaisselle (8 TSH).
- Formations individuelles et collectives : informatique (18 TSH), formation du rôle des élus délégués et CVS (4 TSH), manipulation des extincteurs (28 TSH), premiers secours (10 TSH).

> En 2017 l'ESAT a accueilli 15 stagiaires et 5 nouveaux travailleurs ont été embauchés.

> Dix réunions des délégués de pôles ont été menées. De plus, le CVS trimestriel du pôle professionnel favorise également l'expression des usagers, en particulier sur des thématiques transverses. Par ailleurs, 70 heures ont été consacrées à la préparation de la Commission des Menus et 40 heures à celle du CVS.

> Pour ce qui concerne l'axe de prévention santé, 21 travailleurs au total ont bénéficié d'un suivi en podologie, d'une sensibilisation au buccodentaire, d'accompagnements dentiste et ophtalmologique à l'Hôpital Interarmées Begin.

> **La SACAT : Les Ateliers Temps Lib'**

Une admission a été effectuée, portant l'effectif à 15 personnes accueillies. Trois usagers sont partis à la retraite en juin 2017 et ont été orientés vers le FAM de l'ILVM. Néanmoins, dans le cadre de la mutualisation interne, les usagers ont pu bénéficier d'activités et de temps communs. FAM/ SACAT permettent à tous de mieux vivre la transition vers la retraite. De même, une autre sortie a eu lieu en novembre 2017 en raison d'une reprise de travail à temps plein à l'ESAT. Pour faire suite au départ de l'animatrice de la SACAT en février 2017, une monitrice-éducatrice a été recrutée en août 2017. Avec cette arrivée, de nouvelles activités ont été mises en place telles que la relaxation et l'informatique. En octobre 2017, un stage d'admission au sein de la SACAT a été effectué.

A cette même période, en collaboration avec l'ESAT Henry Marsoulan, un entretien avec un candidat a été réalisé, avec la programmation d'un stage d'admission en 2018.

En 2017, le partenariat avec la ludothèque de Saint-Mandé s'est poursuivi. De même, les liens créés avec l'association « La Passerelle », club de séniors de la ville de Saint-Mandé, se sont développés à compter du dernier trimestre 2017.

Les Ateliers Temps Lib' ont généré **5256,5 heures** d'activités en 2017, réparties en 5 thématiques :

- Bien-être : atelier mémoire, atelier conte, Snoezelen, Bao-Pao, Gymnastique douce, sorties (2263h)
- Aide à l'autonomie : diététique, cuisine, prévention santé (456h)
- Musique : chant, écoute musicale (1221h)
- Artistique : arts plastiques, bricolage, mosaïque, ... (1251h)
- Accompagnement des usagers aux instances institutionnelles, accompagnements des stagiaires,

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Malgré la délocalisation de l'ESAT dans les différents services de l'Institut et l'attente du déménagement, le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 43 000 € en 2017 (648 132 €). Constat d'autant plus remarquable que le CA a augmenté dans tous les pôles d'activités.

> Pôle Artisanat : 13 travailleurs (9 en chaiserie + 4 en peinture)

Le pôle Artisanat continue à progresser avec une augmentation significative du CA de 22%. Par ailleurs, l'atelier de peinture a été renforcé avec l'accueil de 2 nouveaux travailleurs en 2017. Une nouvelle activité « Réfection de chaises » est en préparation, ce qui permettra de diversifier les activités du pôle.

> Pôle Sous-Traitance (44 travailleurs)

Malgré un contexte compliqué marqué par différents événements à savoir :

- L'attente du réemménagement dans les bâtiments ESAT avec un environnement de travail très contraint ;
- La perte d'un client souhaitant ne plus externaliser certaines de ses activités ;

le pôle Sous-Traitance a augmenté son chiffre d'affaires de manière significative avec une hausse de 13 %. Le marché des découpes de pompes à usage cosmétique a atteint les 2 000 000 d'unités. La production du marché des enseignes de thé s'est également intensifiée, avec notamment le retour d'un ancien client.

> Pôle Mise à disposition (18 travailleurs)

Avec 4 travailleurs supplémentaires (soit une augmentation de 28 %), ce pôle constitue un des atouts majeurs de Trait D'Union ESAT. Il témoigne de l'engagement de l'Institut dans les missions élémentaires de l'ESAT à savoir permettre des passerelles solides et durables vers le milieu ordinaire pour les travailleurs qui le souhaitent, et ce, dans un cadre construit et pérenne. Le partenariat avec L'Oréal a été l'occasion de former de nouveaux travailleurs désireux d'exercer dans une entreprise.

> Pôle des Prestations Hôtelières (24 travailleurs)

L'année 2017 a connu les mêmes conditions de contraintes liées aux travaux de l'ESAT que 2016, ne permettant pas de louer une bonne partie de nos salles. Malgré cela, le chiffre d'affaires global des Prestations Hôtelières a légèrement augmenté de 1.3 %. En particulier, le CA des activités de locations de salle a augmenté de manière très importante (+ 51 %), et celui du self de 25 %. Le réemménagement dans le magnifique Espace Alphonse PEPHAU avec des salles entièrement rénovées et équipées high-tech, permettra sans nul doute une consolidation de cette tendance sur ce pôle d'activités.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2017, dans le cadre du Plan d'Amélioration de la Qualité de l'ESAT, 79 actions ont été clôturées. Elles concernent principalement le renfort de l'accompagnement des travailleurs, des activités liées au réemménagement ainsi qu'à l'amélioration de la communication vis-à-vis des clients et partenaires extérieurs.

PERSPECTIVES 2018

1. Développer les actions de formation pertinentes et les outils de montée en compétence des travailleurs au quotidien : utilisation de référentiels métiers, RAE, DSP, stages, Facile A Lire et à Comprendre, fiches techniques certification
2. Continuer à développer les activités actuelles dans l'ensemble des pôles et mettre en place de nouvelles, à savoir les activités espaces verts et réfection de sièges en tapisserie
3. Obtenir la certification version ISO 9001-V 2015 et conduire l'évaluation interne
4. Pour les Ateliers Temps Lib' : Renforcer l'activité des ateliers Temps Lib' par l'admission de travailleurs hors ILVM et stabiliser la structuration interne

FOCUS

Espace Alphonse PÉPHAU

Après une très belle cérémonie d'inauguration le 22 juin et à l'issue de la tenue de la commission départementale de sécurité du 14 décembre, l'Institut le Val Mandé a obtenu un avis favorable pour l'ouverture de l'Espace Alphonse PÉPHAU. Après presque 2 années d'attente, le réemménagement de l'ESAT a été organisé avec le support des services de l'Institut et les travailleurs ont pu retrouver des locaux flambants neufs et adaptés. Ce bâtiment construit à la fin du XIX^e siècle, nécessitait depuis longtemps une réhabilitation globale de ses 1900 m² sur cinq niveaux. Il abrite désormais les pôles de sous-traitance et de chaiserie des travailleurs de l'ESAT sur les rez-de-chaussée haut et bas dans des conditions de travail améliorées. Les salles de location situées au 2^e étage vont également permettre à l'ESAT TRAIT-d'UNION de proposer à sa clientèle un produit polyvalent de haut de gamme répondant aux exigences les plus pointues.



FOYER D'HÉBERGEMENT



RESPONSABLE DE SERVICE
MATHIEU ROLLET



ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le foyer d'hébergement a accueilli 37 résidents en 2017 avec une répartition homme/femme équilibrée : 49 % d'hommes pour 51 % de femmes.

27% des résidents ont entre 26 et 35 ans contre 21% en 2016 et seulement 10% en 2013

16% ont entre 36 et 45 ans

21% ont entre 46 et 50 ans

16% ont entre 51 et 55 ans, contre 32% en 2013

Et 8% ont plus de 60 ans

Ces chiffres traduisent une évolution démographique consécutive à l'accueil de résidents de moins de 35 ans, dont certains sont porteurs de handicap psychique. Cet accueil correspond à l'évolution de l'offre d'accompagnement avec des projets de semi autonomie (logements créés au sein de l'ILVM et appartement communautaire de Charenton).

32% des usagers présentent un retard mental moyen et 40% un retard mental léger. 17% sont atteints d'un handicap psychique. 20% des résidents sont atteints d'une déficience visuelle bilatérale totale ou profonde, qui peut être associée à une déficience intellectuelle ou d'un handicap psychique.

Cette caractéristique est liée à l'histoire de l'Institut Départemental des Aveugles devenu Institut le Val Mandé.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

Le foyer d'hébergement a réalisé 12 687 journées en 2017 soit 102,68% de l'objectif fixé.

5 stages ont été organisés en 2017 (contre 8 en 2015 et 2016). Cette baisse s'explique tout d'abord par la rénovation de certaines chambres entraînant l'occupation de la chambre « stagiaire » pour 4 à 5 semaines de travaux (2 chambres refaites en 2017).

Ensuite une admission en urgence a été réalisée à la rentrée de septembre, ce qui a entraîné le report de plusieurs autres stages.

Enfin, le report de la commission de sécurité pour pouvoir intégrer les appartements dans le bâtiment Alphonse PEPHAU à décembre 2017, n'a pas permis d'orienter les résidents pressentis pour ces projets spécifiques.

En 2017, le foyer d'hébergement a enregistré une admission et 3 sorties comme en 2016, ces sorties correspondent à 3 orientations en FAM. Le nombre de demandes d'admission a augmenté fortement passant de 9 en 2016 à 21 en 2017, certaines demandes correspondent à des projets de couple.

En 2018, nous devons réaliser deux admissions supplémentaires pour atteindre la pleine capacité du foyer (36).

En 2017, **34 résidents** ont bénéficié de l'élaboration d'un projet personnalisé incluant un recueil des attentes (réalisés grâce à un ou plusieurs entretiens individuels) et d'une analyse des besoins en équipe pluri professionnelle. Les ESAT sont systématiquement invités à cette réunion.

4 projets personnalisés sont en cours de réalisation par l'éducateur référent et deux autres sont en cours d'évaluation (résidents arrivés récemment)

10 réunions résidents ont été organisées en 2017, avec un très beau taux de participation (entre **17 et 24 résidents** présents). Ce temps d'échange direct avec le responsable de service représente pour les usagers un temps fort de la vie Institutionnelle.

Permettant des échanges autour des conditions de vie au foyer, elle est structurée autour d'informations générales, de rappels sur les règles de vie en collectivité, suivis des questions des résidents.

Cette réunion est un outil d'expression collective permettant de préparer le Conseil de la Vie Sociale où siège seulement un représentant élu ou son suppléant.

L'élu CVS du foyer ou son suppléant a par ailleurs participé à toutes les commissions « menu » de l'année 2017, accompagné à chaque fois dans sa mission de représentant par un professionnel.

En complément des ateliers habituels consacrés à l'apprentissage de la cuisine, des courses, de l'organisation de la chambre, de la gestion du linge, l'animatrice du foyer propose depuis plusieurs années de nombreuses activités en dehors de l'Institut ce qui représente parfois un défi pour certains résidents.

Activité remise en forme : une fois par semaine, 4 à 5 résidents participants.

Activité piscine une fois par semaine, 3 résidents participants
Activité balnéothérapie : un résident par séance.

Sorties restaurant : toutes les 3 semaines avec 6 résidents participants.

Sorties culturelles : Salon de l'agriculture, musées, jardin Palais de la Découverte, Cité de la Mode et du Design, bowling, cinéma, patinoire, base de loisirs, Foire du Trône.

Le foyer d'hébergement est depuis cette année affilié à l'association « Culture du Cœur » qui permet de proposer un large choix de spectacles, manifestations sportives, gratuits ou à prix réduit. Ces sorties, en fonction des capacités de l'utilisateur, peuvent être faites en autonomie, ou préparées avec l'aide d'un professionnel en amont (itinéraire, budget) voire si besoin accompagnées.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La fin de l'année 2017 est marquée par l'ouverture des appartements (2 T2 et 3 studios) entièrement équipés situés au dernier étage de l'Espace Alphonse PEPHAU. Le foyer élargit ainsi sa proposition d'accompagnement avec des modalités d'hébergement et de suivi diversifiées dont l'objectif à moyen terme demeure l'accession à un logement autonome.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

● NOMBRE DE MISE À JOUR

En 2017, 3 réunions de mise à jour ont été organisées et 7 actions ont été clôturées.

● ANALYSES DES ACTIONS CLÔTURÉES

- La création de la nouvelle trame du projet personnalisé.
- L'utilisation du Dossier usager informatisé par l'équipe FAM afin de favoriser la coordination des suivis éducatifs/médicaux des usagers.
- L'ouverture des appartements de l'Espace Alphonse PEPHAU.
- L'installation de 3 places FAM supplémentaires.

- Intégration de 4 à 6 résidents au sein appartements de l'Espace Alphonse PEPHAU
- Accompagnement renforcé sur la gestion de l'argent pour les usagers en projet semi-autonome

FOCUS

Le séjour au Futuroscope

Du 1^{er} au 3 décembre, 9 résidents ont participé à un séjour au Futuroscope.

Accompagnés par 2 professionnels, le groupe a bénéficié d'un week-end d'activités ludiques et culturelles. Ce type de séjour permet de travailler la cohésion de groupe, l'organisation, la capacité à prendre des initiatives et à gérer l'imprévu. Le retour a d'ailleurs été décalé d'une journée en raison d'un bug informatique à la gare Montparnasse. Malgré ce contretemps, les résidents sont revenus enchantés.

Le foyer d'hébergement développe ce type de mini séjour qui présente plusieurs avantages : plusieurs propositions de week-end dans l'année sur des thèmes différents, un nombre de résidents qui bénéficient de séjour plus important. L'objectif est de développer cette pratique en organisant 3 mini séjours sur des week-ends sur l'année.

NB : les données concernant l'unité Fam André Villette située au sein du foyer d'hébergement sont présentées dans le chapitre Foyer d'Accueil Médicalisé.



A

ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance

ANFH : Association Nationale de la Formation Hospitalière

ARS : Agence Régionale de Santé

C

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAPM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CNSA : Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

DARI : Document d'Analyse du Risque Infectieux

DUVM : Document Unique du Val Mandé

E

ESAT : Etablissement de Service d'Aide par le Travail

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FIPHPF : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

G

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

I

ILVM : Institut Le Val Mandé

IME : Institut Médico-Éducatif

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

P

PAQ : Plan d'Amélioration de la Qualité

R

RESAH : Réseau des Acheteurs Hospitaliers

S

SACAT : Section d'Aide par le Travail

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SDIV : Service Départemental pour l'Intégration des enfants déficients Visuels

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

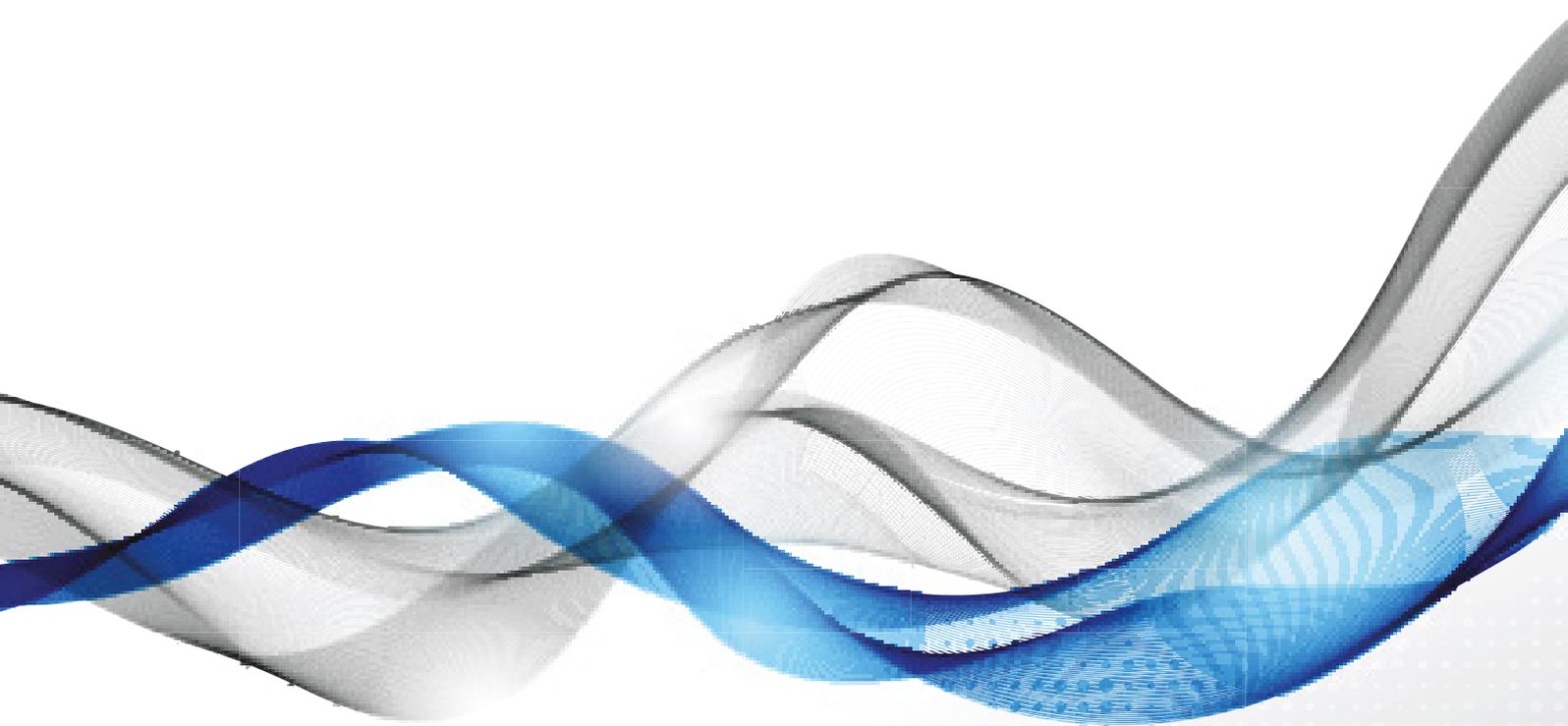
SIGEIF : Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France

SIPPEREC : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication

V

VAD : Visites à Domicile

**Et on continue en 2018,
2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, ...**



**PROMOTION
DE LA PERSONNE
HANDICAPÉE**



Institut le Val Mandé

PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

7 rue Mongenot - CS50029
94160 Saint-Mandé Cedex